BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.info

N° 4091 du Mardi 28 Septembre 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SANTÉ POUR TOUS

Le Premier ministre s'imprègne des réalités des deux hôpitaux généraux de Brazzaville

L'hôpital général de Nkombo-Matari (P.5)

HANDBALL / DISPARITION

(P15)

Casimir Molongo, l'entraîneur de légende...

La carrière du coach congolais inspire le respect

COVID-19

Isidore Mvouba veut un débat constitutionnel pour étendre la durée de l'état d'urgence sanitaire

(P.3)

EDITORIAL

«Ils»

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Vers la cinquantième Assemblée plénière

Les Evêques du Congo et le Nonce apostolique (P.10)

REPUBLIQUE DU CONGO | PDAC | BANQUE MONDIALE

MINISETERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

Avis d'Appel d'Offres National n°017T/PDAC-2021
Relatif aux travaux d'entretien des ouvrages d'équilibre du pont de Bilala, dans le Département du Kouilou (Relance)

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Une partie des fonds du projet est réservée aux travaux d'entretien des ouvrages d'équilibre du pont de Bilala, dans le Département du Kouilou.

2. Le PDAC invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés de présenter leurs offres en vue d'exécuter les travaux qui comprennent, notamment, l'installation et repli de chantier, l'entretien des ouvrages d'équilibre du pont de Bilala, les dispositions environnementales et sociales.

3. Le délai des travaux est de 4 mois.

4. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux Directives de la passation des marchés de la Banque mondiale, de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure.

5. Les critères de qualification sont:
a) registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) du soumissionnaire;
b) bilans des trois dernières années certifiés par un comptable agrée;
c) avoir exécuté, au cours des trois dernières années, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception;
d) matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est:
- 1 pelle hydraulique;
- 1 chargeur;
- 1compacteur;
- 1 bétonnière et les différents accessoires.

Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (pelle hydraulique, chargeur, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.

e) un certificat de visite des lieux dument signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire obtenu lors de la visite des lieux prévue le 4 octobre 2021(rassemblement au village de Bilala à 10 heures), sans séance de rattrapage.

f) Le personnel technique et d'encadrement clé comprenant:
- Un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans la construction des travaux publics (joindre le diplôme et le CV);

- Un Technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux de construction des ponts (joindre le CV);

- Un Spécialiste des ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV);

- Un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV);

- Un point focal environnemental et social (joindre le CV);
g) l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux;

h) le certificat de non faillite et le quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en cours de validité;

i) le devis des mesures d'atténuation des impacts négatifs chiffré et dûment signé;

6. Le Dossier de consultation des fournisseurs complet en français peut être acheté à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) Francs CFA, au plus tard le 27 août 2021.

7. Les soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 24 octobre 2021, à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous, le 24 octobre 2021, à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (garantie bancaire) dont le modèle est joint au DAO.

9. L'adresse mentionnée ci-dessus est:
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis SassouNguesso, Centre villeMpila-Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 E-mail: pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 24 septembre 2021

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE CENTRALE (Phase IV)
(REDISSE IV)

E-mail: passationdesmarchésredisse@gmail.com
Financement Banque mondiale

AVIS DE RECRUTEMENT N°07/ UC-REDISSE IV-RAFC POUR LE

«Spécialiste en Santé Publique du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19»
(Publication du 24 Septembre 2021)

1. Contexte
L'Association Internationale de Développement en sigle «IDA» a accordé un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de santé publique. Ce prêt, qui couvre la période de 2020 à 2023, soit trois (03) ans est destiné à appuyer la mise en œuvre de certaines activités du plan national de riposte contre COVID-19.
Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 à la population congolaise ciblée et éligible afin d'accélérer la reprise des activités économiques et sociales. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000 €) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et administré de manière équitable.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de: Prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, et renforcer le système national de préparation de la santé publique.
Conformément à l'Accord de financement, le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 comprend trois (03) composantes.
Composante 1: Développer la détection précoce des cas, la capacité de diagnostic, la recherche des contacts, l'enregistrement et la notification des cas.
Composante 2: Campagne de communication, engagement communautaire et changement de comportement
Composante 3: Gestion de la mise en œuvre et suivi et évaluation
L'exécution du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 est assurée par l'Unité de Coordination - REDISSE IV
Le présent avis est lancé en vue du recrutement d'un (1) Spécialiste en Santé Publique du dit-projet.

2. escription des Postes:
Sous la supervision du Coordonnateur de l'UC-REDISSE IV, les tâches du Spécialiste en Santé Publique consisteront entre autres à:
- Au plan de la coordination:
- Appuyer la coordination dans la réalisation des activités du projet COVID-19 telles que prévues dans les trois composantes et sur la base des orientations reçues du Comité Technique Covid-19;
- Coordonner la mise en œuvre l'ensemble des activités contenues dans le PTBA, d'une part, et, suivre l'exécution des activités sur le terrain, d'autre part;
- Mettre à jour, le cadre de résultats des indicateurs de performance du projet;
- Au plan de la santé publique :
- Suivre et appuyer la mise en œuvre des activités du plan national de préparation et de riposte à la pandémie du coronavirus (COVID-19);
- Suivre et évaluer les différentes mesures visant à prévenir la propagation et l'impact de la pandémie du coronavirus (COVID-19);
- Au niveau de l'hygiène publique:
- Suivre les actions d'information, d'éducation et de communication sur la pandémie du coronavirus (COVID-19);
- Assurer la logistique et la sécurité du patrimoine acquis et des interventions d'hygiène dans le cadre de la pandémie du coronavirus (COVID-19);
L'Unité de Coordination Centrale du REDISSE IV-République du Congo, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Profil du Candidat:
Le candidat doit justifier les qualifications suivantes:
• Être titulaire d'un BAC+7 en sciences sociales, sciences médicales, ou un diplôme équivalent; • Avoir une expérience professionnelle dans un système de santé ou dans une administration de santé publique; • voir une expérience professionnelle dans la gestion des systèmes de santé publique ou communautaire en Afrique subsaharienne; • Expérience pertinente dans les tâches similaires, plus spécialement en matière de préparation et riposte contre les flambées épidémiques et de l'amélioration des capacités requises pour la mise en œuvre de RSI; • La connaissance des logiciels d'enquête et de surveillance épidémiologique serait un atout; • Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, internet Explorer, et autres outils de communication); • Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler sous pression, en équipe multidisciplinaire et dans un milieu multiculturel; • Parfaite maitrise du contexte socioéconomiques du Congo; • Familiarité avec les partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux;
• Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires, et multiculturelles et être capable de voyager à l'intérieur du pays; • Capacité démontrée à travailler et à communiquer efficacement (oral et écrit) en Français.
• Des compétences de «Leadership» et une flexibilité et capacité à s'adapter à des situations d'urgence et de changements fréquents; • La connaissance des procédures des PTF santé serait un atout.

4. Composition du Dossier de candidature
Le dossier de candidature sera constitué comme suit :
• Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UC-REDISSE IV;
• Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens);
• Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens);
• Un curriculum vitae détaillé;
• Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Coordination REDISSE IV, sis rue Fournero n° 01 - Bacongo (les nouveaux logements de Bacongo, ex siège du PDSS II) de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).
Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention «Candidature au poste de spécialiste en santé publique du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19» et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique (redissecongobrazzaville@gmail.com) au plus tard le 15 octobre 2021 à 12 heures.

Le Coordonnateur de l'UC- REDISSE IV,

Jean Pierre OKANDZE ELENGA./.

COOPERATION

Mahamat Idriss Déby Itno était en visite de travail à Brazzaville

A l'invitation du Président Denis Sassou-Nguesso, Président en exercice de la CEEAC, le général de corps d'armée Mahamat Idriss Déby Itno, Président du Conseil militaire de transition, Président de la République du Tchad, a effectué une visite de travail à Brazzaville, les 25 et 26 septembre 2021 à la tête d'une importante délégation.

Mahamat Idriss Déby Itno et Denis Sassou-Nguesso

Les deux Chefs d'Etat ont eu des entretiens au cours desquels ils ont passé en revue une série de questions concernant les relations entre leurs deux pays. Ils ont aussi abordé la situation économique, politique et sécuritaire en Afrique centrale, de même que les questions africaines et internationales d'intérêt commun, et celles liées à la pandémie de COVID-19.

Le Président tchadien a salué le rôle important que joue Denis Sassou-Nguesso dans le règlement des conflits dans la sous-région, en sa qualité de Président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et sur le continent, en tant que Président du Comité de Haut niveau et du groupe de contact de l'Union africaine sur la Libye.

De son côté, le Président Denis Sassou-Nguesso a réitéré à son interlocuteur le soutien de la CEEAC à la transition au Tchad. Il a exprimé ses félicitations à Mahamat Idriss Déby Itno pour les avancées déjà obtenues par les autorités de transition, en vue de l'organisation prochaine d'un dialogue inclusif et pacifique.

Le Président congolais a particulièrement salué les initiatives prises par les autorités de transition, en vue d'impliquer les différents groupes armés dans le processus de réconciliation nationale.

A ce propos, Denis Sassou-Nguesso a réitéré son appel à tous les acteurs politiques et sociaux tchadiens, à participer au dialogue national inclusif. Il les a invités à privilégier l'intérêt de leur pays, en œuvrant résolument et continuellement pour l'unité, la paix et la réconciliation nationale.

Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la tenue de la 1ère session extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernements de la CEEAC dans le cadre du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), le 4 juin 2021 à Brazzaville, consacrée à la situation politique et sécuritaire en République du Tchad. Ils ont salué les différentes résolutions issues de ce sommet, relatives à la réussite de la transition politique au Tchad.

Rappelant l'engagement pris par les Etats membres de la CEEAC lors de ce sommet extraordinaire, les deux Chefs d'Etat ont appelé l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux de la République du Tchad à un soutien matériel et financier au processus de transition dans ce pays.

Au plan sécuritaire, ils ont exprimé leurs profondes préoccupations sur l'amplification du phénomène du mercenariat en Libye. Ils ont souligné la crainte des conséquences prévisibles sur les pays voisins de la Libye, notamment le Tchad, quant à la mise en œuvre, sans fortes garanties et sans réel encadrement, de l'injonction du Conseil de sécurité de l'ONU sur le départ de tous les mercenaires du territoire libyen.

Ils ont condamné les actions perpétrées au Tchad par des bandes de mercenaires venus de l'étranger et la persistance des actions terroristes au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad.

Le Président Denis Sassou-Nguesso a renouvelé ses encouragements et ses remerciements à la République du Tchad et à la République centrafricaine pour avoir fait le choix d'un règlement pacifique de la situation née à leur frontière commune et qui a occasionné la mort de soldats tchadiens.

S'agissant de la lutte contre la pandémie de COVID-19, les deux Chefs d'Etat ont pris bonne mesure de la prise de conscience au plan international de la nécessité d'un accès de tous les pays aux vaccins, dans des conditions de répartition justes et équitables. Ils ont appelé à la matérialisation des engagements pris par la communauté internationale. Le Chef de l'Etat tchadien a invité son homologue congolais à effectuer une visite officielle au Tchad. Denis Sassou-Nguesso a marqué son accord.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COVID-19

Isidore Mvouba veut un débat constitutionnel pour étendre la durée de l'état d'urgence sanitaire

Clôturant les sessions extraordinaires de chacune des deux chambres du Parlement, le 23 septembre dernier, Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, et Pierre Ngolo, président du Sénat, ont insisté sur la nécessité de se faire vacciner en vue d'atteindre un taux de couverture vaccinale garantissant l'immunité collective. Par ailleurs, l'état d'urgence sanitaire n'étant pas près de disparaître, Isidore Mvouba a lancé l'idée d'un débat sur la révision de l'article 157 de la Constitution pour étendre sa durée.

Isidore Mvouba

Pierre Ngolo

La prorogation de l'état d'urgence sanitaire. Telle était l'unique affaire inscrite à l'ordre du jour de cette session extraordinaire. C'est la 27e fois que le Parlement autorise cette prorogation. *«Cette prescription constitutionnelle pourrait paraître fastidieuse, mais nous devons nous y conformer. Au sortir de ce cycle à répétition, je me demande s'il ne serait pas fort approprié de lancer le débat, normalement, de cette disposition constitutionnelle, notamment l'article 157, pour étendre la durée de l'état d'urgence»,* s'est interrogé Isidore Mvouba, en lançant le débat.

A l'orée de la rentrée des classes, le président de l'Assemblée nationale pense qu'il est impérieux de rapprocher la vaccination des sites scolaires et autres zones de concentration des populations comme les marchés domaniaux, *«en allant vers une vaccination de masse»*, a-t-il dit. Il a renouvelé son appel aux confessions religieuses à s'engager dans cette bataille pour le salut du peuple. *«La guerre contre ce virus ne décélère pas»,* a prévenu Isidore Mvouba.

De son côté, Pierre Ngolo a rappelé le thème de la 76e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies: *«Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19; reconstruire durablement, répondre aux besoins».* Ce thème, a-t-il dit, *«établit clairement que la lutte contre la pandémie du coronavirus COVID-19 est, pour l'humanité toute entière, la priorité des priorités des temps présents. Dans cette optique et conscients des limites actuelles en matière de soins, les dirigeants réunis à New York réfléchissent sérieusement aux possibilités de renforcer la vaccination avec un regard particulier pour les pays moins nantis en vue d'atteindre un taux de couverture vaccinale garantissant l'immunité collective».*

«Ce constat tel que fait, la leçon à tirer est que nous ne sommes pas encore sortis de la zone de turbulence, et ne devrions penser déjà renoncer à l'effort», a affirmé Pierre Ngolo.

Le Gouvernement rend obligatoire la vaccination

Le pays connaissant un rebond de l'épidémie, le Gouvernement a décidé de reconduire certaines mesures et en introduisant des nouvelles, notamment: l'obligation du test RT-PCR aux aéroports et ports pour tous les passagers en provenance de l'étranger; rendre obligatoire la présentation du certificat ou attestation de vaccination pour tout déplacement par air, route, chemin de fer ou voie navigable entre les grandes agglomérations; rendre obligatoire pour tous les agents et les usagers de l'administration publique, la présentation du certificat de vaccination pour tout accès aux services publics; rendre obligatoire la présentation du certificat ou attestation de vaccination pour tout accès des agents et usagers aux préfectures, mairies, banques, régies financières, postes et caisses de retraite.

KAUD

Editorial

«Ils»

Lorsqu'il s'agit d'énumérer les différents maux qui l'affligent, le Congolais sait se montrer précis. Sa désignation touche en vrac l'approvisionnement irrégulier en eau, les variations ou suppressions inexpliquées dans la fourniture d'électricité, la rareté des pensions de retraite ou les mauvais soins de santé et les détournements des deniers publics. L'école des enfants ou leur chômage, la mauvaise qualité des routes et les fantaisies dans les transports, les nuisances sonores etc…Tout y passe !

Le Congolais tient un catalogue très net de ce qui ne va pas et le vocabulaire qui va avec est tout autant fleuri et varié. *«Ils»* grattent, rabotent ou ''boukoutent''. Mais lorsqu'il s'agit des responsables d'une telle situation, les langues et les mémoires se font plus vagues. *«Ils»* dirigent mal ; *«ils»* volent; *«ils»* ne s'entourent que des leurs ; *«ils»* ont tout bouffé ; *«ils»* ont mis à terre telle société etc…Il paraît plus commode de se cacher derrière l'anonymat des *«ils»*, même quand ces *«ils»* comptent aussi dans leurs rangs des *«elles»* de grande stature.

Ces *«ils»* noient un poisson connu de tous mais augmentent le courage que décuple l'anonymat. Tant qu'il en sera ainsi, les maux décriés mourront centenaires. Aucun n'en sera le responsable particulier, et toutes les proclamations, la main sur le cœur, d'éradiquer la corruption, d'envoyer au bagne sévère les indélicats (gros poissons ou menu fretin) qui se feront prendre seront tout sauf des programmes d'action. Une chose qui ne se nomme pas, n'existe pas par définition. Personne n'en est responsable.

Nous en sommes là, à préférer la masse informe pour diluer les responsabilités. Mais dans les quartiers, les villas poussent, bien solides; les hautes murailles signalent les lieux de préservation de cette opulence qui se traduit en manque d'aspirine et en écuelles vides. Parfois, à quelques mètres de ceux qui vont faire la queue pendant des heures, bidons jaunes en main, pour quêter un peu d'eau. A l'hôpital, on continue de mourir d'un manque de tout. Ou bien, de différences trop notables entre les condamnés à mourir ici et ceux qui, même morts reviennent en avion au Congo.

Et tout cela, alors qu'il ne passe pas de jour que l'on ne dénonce (ou soupçonne) une distraction de sommes d'argent public ici ou là. La semaine passée, c'était au Conseil économique et social. Plus avant, c'était à une caisse de retraite, à une banque…Le feuilleton à épisodes de notre dextérité à faire disparaître l'argent public, à le faire changer de main ou de poche, est d'une grande variété. Mais jusqu'à quand ?

Albert S. MIANZOUKOUTA

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

L'Honorable Raymond Isaac Follo ;
-Les enfants Follo ;
-Les enfants Balonga ;
-Et les enfants Nzingoula
Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, collègues, amis et connaissances, le décès de leur fils, neveu et frère, Djems Gladys NSILOULOU, survenu le jeudi 23 septembre 2021 à 5h 30 mn des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient à leur domicile familial, dans la rue Ngali Pascal n°1791, derrière la Station Services TOTAL de l'Eglise Catholique Saint-Kisito Makélékélé.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 septembre 2021 au Caveau familial de Kombé.

VIE DES PARTIS

Sortie officielle de la nouvelle direction nationale du Parti des Républicains

Après la disparition du premier secrétaire et président fondateur du P.R (Parti des Républicains), Paul Marie Mpouélé, il y a 14 mois, la nouvelle direction nationale de ce parti dirigée par le premier secrétaire par intérim Daniel Moukoko, ancien numéro deux de cette formation politique, a fait sa sortie officielle samedi 25 septembre dernier, à Brazzaville. En présence du directeur de cabinet du chef de file de l'opposition politique congolaise, Gilbert Nitou, et de quelques responsables des partis de l'opposition.

En invitant ainsi les politiques et tous les compatriotes à donner la priorité au Congo, le PR pose les bases *«d'un processus irréversible de mieux revive ensemble»* qui selon lui va désormais conduire progressivement et sûrement le peuple congolais dans l'unité et la concorde nationales retrouvées vers un développement tous azimuts du pays.

Cette cérémonie a été, outre l'aspect festif, pour ce parti l'occasion de renouer avec les activités après avoir observé une période de deuil. Sur la banderole ou pouvait lire: *«Pour la continuité engagée en vue de prendre une part active à l'œuvre de reconstruction nationale et d'honorer la mémoire du président fondateur»*. Le premier secrétaire par intérim a rappelé ce que le président Paul Marie Mpouélé leur a toujours dit avec insistance: *«Le développement du Congo passe inéluctablement par : la mobilisation et le rassemblement de toutes ses filles et tous ses fils autour d'un idéal commun; le respect de la parité homme/femme, l'émergence des jeunes, des personnes vivant avec handicap dans les nominations aux différentes fonctions; l'orthodoxe dans la gestion des affaires publiques; la répartition équitable des responsabilités du revenu national»*. Daniel Moukoko a indiqué que c'est dans le but d'atteindre ces objectifs et d'honorer la mémoire du président fondateur de leur parti que les assises du conseil national extraordinaires tenues le 5 octobre 2020 à Brazzaville ont élu son successeur et reconduit les membres du secrétariat national et de la commission nationale de contrôle et d'évaluation dans leurs formations. *«Ces deux organes de direction de notre parti ont quelques particularités que nous vous faisons découvrir: leurs membres sont issus sans discrimination des différents départements de notre pays, à savoir : la Likouala, la Sangha, la Cuvette, Pool, la Bouenza, la Lékoumou, le Niari et le Kouilou, soit une représentativité de 100% dont: 50% pour les départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette, la Cuvette-Ouest et les Plateaux ; 50% pour ceux du Pool, la Bouenza, la Lékoumou, le Niari et le Kouilou, les jeunes représentent 50%, les femmes 41%, les personnes vivant avec handicap 10% et les peuples autochtones 5% »*.

Daniel Moukoko

Il a relevé que le PR est une jeune formation dans le microcosme politique congolais. Membre de l'opposition politique, il est un parti de gauche qui prône l'idéologie progressiste de la social-démocratie. Il se veut être un groupe de patriotes au service de leur peuple et de leur pays. Le PR prône les valeurs de paix, d'unité, d'intégrité, de tolérance, de dialogue, de travail, de liberté, d'égalité, de fraternité et de justice sociale. Il a, entre autres ambitions: *«La consolidation de la paix et de l'unité nationale ; le respect de la parité entre les départements de notre pays d'une part, les femmes et les hommes d'autre part, dans les nominations aux différentes fonctions. L'émergence des jeunes, des minorités ethniques et des personnes vivant avec handicap; la participation effective de la diaspora dans la reconstruction de l'édifice national: la promotion de la démocratie, la bonne gouvernance et l'alternance; la gestion rationnelle des ressources naturelles; la répartition équitable du revenu national; l'orthodoxie dans la gestion des affaires publiques; la décentralisation effective des collectivités locales; l'organisation des réflexions nationales sur le chômage et l'emploi des jeunes, l'éducation, la santé, la couverture sociale, la fourniture de l'eau et de l'électricité, etc.»*.

Pour Daniel Moukoko, cet ambitieux programme se justifie par l'ampleur des inégalités sociales dont la population congolaise est en grande victime. *«En effet, sur le terrain, toutes les couches sociales sont abandonnées à leur triste sorti. Les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes du 3e âge, les personnes vivant avec handicap, les retraités, les travailleurs libéraux, les opérateurs économiques, les paysans et les minorités ethniques paient un lourd tribut»*.

C'est pourquoi à l'occasion de la présentation de la direction nationale du parti à la base de Brazzaville, le 14 juillet 2019, le premier secrétaire, président fondateur du PR, Paul Marie Mpouélé, lançait-il le vibrant mot d'ordre suivant aux jeunes et aux femmes: *«Il est temps pour vous de reprendre vos places au sein des différents institutions de la république»*.

Pascal-AZAD DOKO

ENEIGNEMENT SUPERIEUR

Brazzaville abrite la 6e édition du Forum d'études en France et au Congo

L'Ambassadeur de France au Congo, S.E. François Barateau, procède à l'ouverture officielle du 6e Forum d'études en France et au Congo, ce mardi 28 septembre, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. A ses côtés, prennent part à la cérémonie, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ainsi que les représentants des ministres Edith Delphine Emmanuel Adouki et de Jean-Luc Mouthou. Le vice-recteur de l'Université Marien Ngouabi ainsi que le Directeur de l'Institut supérieur des sciences géographiques de l'Université Denis Sassou-Nguesso sont également présents.

Ce Forum est un véritable rendez-vous annuel entre la France et le Congo qui permet aux étudiants congolais de découvrir l'offre française d'enseignement supérieur. Il a également la force de mettre en lien les futurs bacheliers avec des professionnels de l'enseignement. Ces échanges concrets et directs leur permettent d'avoir des visions plus précises des métiers envisageables au Congo après des études supérieures en France.

La France, pôle d'attraction touristique et universitaire, demeure la première destination des étudiants francophones internationaux. Le cadre de vie, la culture, les variétés régionales ou encore la gastronomie française maintiennent l'Hexagone en tête des destinations de choix pour accueillir les meilleurs étudiants du monde.

Au-delà de l'aspect orientation, le Forum des études promeut les filières porteuses d'emploi au Congo. Les étudiants congolais peuvent ainsi découvrir des secteurs méconnus ou encore peu valorisés: entreprenariat, agronomie, agriculture, foresterie ou encore la gestion de l'eau, des domaines qui nécessitent de hautes compétences pour permettre au Congo de relever les défis environnementaux et socio-économiques auxquels le pays est et sera confronté.

Les intervenants professionnels, soigneusement choisis par Campus France en lien avec l'Ambassade de France, permettent d'apporter un regard nouveau aux participants sur plusieurs métiers, et contribuent en amont ainsi qu'à leur manière, au projet de diversification économique de la République du Congo.

C.E.

NSIA ASSURANCES RECRUTE LES COMMERCIAUX

Vous avez une vision, un projet à réaliser et des objectifs à atteindre, faites-vous un revenu mensuel à partir de 150.000FCFA en rejoignant l'équipe commerciale de NSIA ASSURANCES pour changer votre vie.

Missions:
* Développer les ventes et prospecter les nouveaux clients;
* Etre capable de présenter avec exactitude et sincérité les contrats d'assurances commercialisés par NSIA Assurances correspondant au contrat souscrit;
* Transmettre quotidiennement les productions réalisés;
* Participer aux réunions et à toutes les autres activités de l'équipe;
* Effectuer une veille sur le marché.

Qualité requises:
* Etre orienté (e) client
* Etre agile, avoir le sens de l'innovation,
* Etre orienté(e)résultat, avoir la culture de la performance;
* Faire preuve de courage et caractère;
* Etre intègre;
* Savoir communiquer et avoir une aisance relationnelle;
*Avoir une formation en gestion commercial ou en Assurance serait un atout.

Profil:
- BAC+2 minimum en commercial ou en Banque assurance
-Expérience: avec ou sans expérience professionnelle.

Rémunération et lieu de travail
- Indemnités + commissions pour affaires apportées suivant un modèle très attractif
- **Lieu de travail:** Brazzaville et Pointe-Noire

Comment postuler?
Adresser votre candidature (CV lettre de motivation à l'adresse suivante: nsiacongo@groupensia.com, ou à la Direction de NSIA pour ceux qui résident à Brazzaville, et Pointe-Noire à l'agence de NSIA Assurances située au rond-point MAWATA.
Préciser en objet «commercial 2021»

Date limite de réception des candidatures: 15 octobre 2021.

NB: seuls des candidats retenus seront contactés.

SANTÉ POUR TOUS

Le Premier ministre s'imprègne des réalités des deux hôpitaux généraux de Brazzaville

En compagnie du ministre de la Santé et de la population Gilbert Mokoki, le Premier ministre, chef du Gouvernement Anatole Collinet Makosso a effectué une visite dans les deux hôpitaux généraux de Brazzaville (Nkombo-Matari et CHU) le 24 septembre dernier. La descente s'inscrivait dans le cadre de la politique gouvernementale de rapprocher les populations des services de santé, une des 12 batailles du Gouvernement.

L'hôpital général de Nkombo-Matari, à Djiri, 9e arrondissement, a constitué la première étape de cette visite. Le Premier ministre et sa suite y ont été reçus par Mme Ida Victorine Gampolo, administrateur-maire de cet arrondissement. C'est le Dr Michel Sapoulou, chef du projet d'ouverture et d'opérationnalisation de cette structure sanitaire, qui a présenté l'ouvrage, qui répond, a-t-il assuré, aux normes internationales de prise en charge des malades.

Les travaux de ce centre sanitaire sont exécutés par la société Asperbras depuis 2014.

Actuellement, l'infrastructure physique et l'équipement des services hospitaliers prévus en première phase sont largement avancés. Comme tout grand centre hospitalier, il comprend les services cliniques, paracliniques et des services techniques d'appui.

Au plan des ressources humaines, l'hôpital a besoin de 612

Anatole Collinet Makosso

agents dont 234 du ministère de la Santé et le reste sera complété par appel à candidatures, a fait savoir le Dr Sapoulou tout en énumérant quelques problèmes à résoudre. On note le branchement au réseau public d'électricité E²C, le nombre insuffisant de lits d'hospitalisation (36), le service de néonatologie non opérationnel, l'insuffiisance des salles d'intervention chirurgicale, l'absence de salles individuelles, besoin d'un système d'information, dotation en médicaments et consommables.

Le chef de projet a formulé quelques recommandations qui pourront aboutir au lancement des activités de soins et de la semaine de gratuité et l'inauguration officielle à partir du1er décembre 2021

Reconquérir l'image du CHU-B pour garantir le droit à la vie

Au centre hospitalier et universitaire (CHU), jusque-là unique grande structure sanitaire de la ville capitale, le Premier ministre et sa suite ont visité deux services clés: la réanimation et les urgences.

Quatre mois après sa nomination à la tête du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso a tenu échangé avec le personnel de ce centre confronté à de nombreuses difficultés.

Le Pr Thierry Raoul Ngombet, directeur général du CHU-B, dans la présentation de l'institution dont-il à la charge, a remercié le Premier ministre pour sa visite. *«Nous en avons besoin, il y a certain moment que nous avons l'impression d'être un peu délaissés, votre visite nous réconforte»*, a-t-il dit.

Des éléments historiques à son organisation actuelle, le Pr Ngombet, qui a passé toute sa carrière dans cet hôpital, décrit intégralement les missions de la structure.

Conscient de la situation difficile que connaît le CHU-B, le Premier ministre a remercié le personnel pour son accueil et tout le travail abattu au quotidien pour garantir la santé des Congolais. Il a invité les cadres à rétablir la confiance du peuple. La santé étant la première bataille de son Gouvernement, Anatole Collinet Makosso a exhorté les acteurs du CHU-B à jouer leur partition. *«Il n'y a pas de Congo prospère sans un peuple en bonne santé, quoi que nous fassions. Rien ne se fera sans vous. Vous avez la mission non seulement de garantir la bonne santé, mais de sauver des vies»*, a rappelé le Premier ministre.

Le chef du Gouvernement a déploré la décision des agents de santé qui ont paralysé il y a quelques mois le centre hospitalier. *«Je ne sais pas si un hôpital en grève peut sauver des vies. Vous nous avez offert le spectacle le plus dur de l'histoire de notre pays ou même de l'histoire des nations. Je ne sais pas comment on a pu vivre normalement pour des citoyens qui sont investis d'une mission de sauver des vies. Ventre affamé n'a point d'oreille parait-il, mais la grève ne nourrit pas le ventre non plus. Les mois pendant lesquels vous êtes restés à la maison causant des morts, aggravant des pathologies ont été payés, peut-on récupérer les vies que nous avons perdues. Le Gouvernement voudrait compter sur vous»*, a-t-il déclaré, prônant le dialogue.

Le syndicat des agents du CHU-B a saisi l'occasion pour présenter au chef du Gouvernement leurs doléances se résumant notamment à l'apurement des arriérés de salaires, la modernisation des infrastructures et la réintégration de Mr Victor Kouama, président de l'intersyndicale.

Anatole Collinet Makosso a pris bonne note et a assuré que son Gouvernement travaillait dans l'optique de trouver des solutions idoines pour le bien-être de tous.

E.M-O

PROJET LISUNGI

Lancement du paiement des transferts monétaires dans la Likouala

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, a procédé à Impfondo le 25 septembre dernier, au lancement des premiers transferts monétaires conditionnels aux ménages bénéficiaires des quatre districts retenus dans le département de la Likouala: Impfondo, Dongou, Enyellé et Bétou.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle de conférences du Conseil départemental de la Likouala, dans une ambiance bon enfant. En présence de Gilbert Mondjo Momondjo, préfet de la Likouala; Jean Faustin Efototo, le maire adjoint d'Impfondo; Mme Anastasie Ossangatsama, directrice générale de la solidarité; Mme Ludovique Mbossa, directrice de la société des postes et épargne du Congo (SOPECO). Les autorités administratives du département et les bénéficiaires y étaient présents aussi.

Ce paiement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du financement additionnel 2 dit Likouala, résultat de la convention de partenariat entre le Gouvernement et la Banque mondiale à hauteur de 22 millions de dollars. Il vise à assurer le versement des transferts monétaires à environ 12 000 ménages des départements de Brazzaville et ses environs, et de Pointe-Noire; le renforcement des services de santé et d'éducation dans les districts d'Impfondo, Bétou, Enyellé et Dongou.

Au terme du processus, 12.000 ménages dont 8000 pour les transferts monétaires et 4000 pour les transferts monétaires conditionnels doivent être sélectionnés à raison de 50% des ménages réfugiés, et 50% des ménages de la communauté hôte constituée des Congolais y compris des populations autochtones et des étrangers en situation régulière.

Pour cette première phase, les opérations de paiement de deux trimestres assurées par la SOPECO ne concernent que les transferts monétaires conditionnels alloués à 2758 ménages.

A noter que ce paiement des ménages précaires de la commune d'Impfondo intervient après un long processus de sélection par les comités communautaires de ciblage.

La directrice générale de la solidarité, Mme Anastasie Ossangatsama, a expliqué ce processus qui requiert quatre étapes: le ciblage communautaire, le ciblage scientifique, la validation communautaire et l'enregistrement et décrit les caractéristiques des ménages vulnérables ou très pauvres. *«Il s'agit des ménages qui ont du mal à se nourrir, à envoyer les enfants à l'école et à se faire soigner ou à soigner les membres de la famille»*, a-t-elle déclaré.

Etre ménage pauvre ne suffit pas, a-t-elle précisé, *«il faut dans le cadre des transferts monétaires et additionnels, remplir certains critères dont la présence des enfants de 0 à 14 ans, les personnes âgés dans les ménages et d'une femme enceinte»*.

En tant qu'organe de paiement, a indiqué quant à elle Mme Ludovique Mbossa, *«nous sommes une équipe de plusieurs techniciens qui va se déployer sur l'ensemble du département de la Likouala. Il s'agit de répondre aux besoins de la population. Nous allons aussi nous*

Mme la ministre entourée des autorités administratives et des bénéficiaires

déployer à travers les paiements embarqués par voie terrestre ou fluviale. Tous les bénéficiaires ont été enregistrés avec un numéro de téléphone ou les messages leur ont été envoyés pour leur notifier la date de paiement ainsi qu'un code. Toutes les personnes qui n'ont pas de numéro de téléphone figurent sur une liste. Elles ont toutes des cartes d'enregistrement pour se faire payer».

La directrice générale de la SOPECO, tout en développant le processus mis en place par sa structure pour répondre aux versements de ces allocations, a remercié la ministre des Affaires sociales pour la confiance accordée à la société.

«Ce n'était pas facile pour la poste de relever le défi. Nous l'avons fait et continuerons à le relever en restant du côté du Gouvernement et des populations», a-t-elle fait comprendre.

Tout en précisant que les opérations de ciblage vont se poursuivre sur le terrain, la ministre s'est adressée aux bénéficiaires en français et en lingala: *«Les subventions que vous allez recevoir ne sont pas remboursables, ni un gâteau de noël, moins encore le fruit d'une loterie. C'est un appui du Gouvernement et de ses partenaires qui doivent vous permettre d'investir dans le bien-être de vos enfants, c'est-à-dire assurer leur scolarité et leur santé. La finalité de cet appui, est de vous aider à rompre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Faites-en bon usage»*, a-t-elle conseillé.

Elle les a exhortés à plus de responsabilité et de rigueur dans la gestion de leurs projets.

«Sur la liste des ménages jugés éligibles mais non encore enrôlés, un dispositif de rattrapage est en cours de mise en place», a assuré Mme Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa.

A nos partenaires de tous les jours, a-t-elle poursuivi, *«Je voudrais une fois de plus vous dire que votre assistance multiple sera toujours sollicitée afin de nous accompagner à relever les défis que nous avons jusque-là affrontés ensemble».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Conseil économique, social et environnemental: va-t-on vers la fin de l'impunité ?

Dans une décision publiée la semaine passée, Emilienne Raoul, présidente du Conseil économique, social et environnemental, a suspendu de ses fonctions un membre de son bureau, «pour faute grave jusqu'à nouvel ordre». D'après les commentaires qui se font sur cette décision, on apprend que «de lourds soupçons de mauvaise gestion pèseraient sur le membre sanctionné». Une enquête aurait été ouverte (Voir article en page…).

On ne badine pas avec la santé publique

Il y a toujours des produits avariés sur les marché, mais les contrôleurs des services de répression de la fraude commerciale de Brazzaville veillent. Ils ont saisi environ 2 tonnes de produits impropres à la consommation dans plusieurs chambres froides et boucheries de la capitale. Il s'agit de 64 cartons de poumon de bœuf, 26 cartons de porc, une vingtaine de cartons de poisson chinchard (Mosséka), des boîtes de conserve, de lait concentré et de bonbons, etc., qui ont été acheminés et incinérés à Lifoula, à une trentaine de kilomètres au nord de Brazzaville.

La course vers les inscriptions dans les établissements scolaires continue…

La rentrée scolaire aura lieu le 4 octobre prochain. En attendant, les promoteurs des écoles privées rivalisent d'affiches de publicité incitant les parents d'élèves à inscrire leurs enfants dans leurs structures. Ils les placardent sur les murs des édifices publics et privés, les abribus, dans les principales artères de la ville, etc. Ces affiches vantant leurs résultats aux examens d'Etat, salissent les murs et autres espaces publics et y restent souvent toute l'année. Elles se disputent la place avec les annonces des églises de réveil. De toute façon, aucune contrainte ne leur est faite pour les enlever ou nettoyer.

Réapparition des voleurs de câbles électriques à Pointe-Noire

Les voleurs des câbles électriques ont fait leur réapparition à Pointe-Noire. Les habitants du quartier Tchimbamba se plaignent de l'activité d'une bande de voleurs dans leur quartier. Dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 septembre, ces malfrats ont emporté quelques mètres d'un câble du réseau aérien de la société E2C (Energie électrique du Congo) qui fait l'objet de vandalisme et de vols répétés. Les riverains réfléchissent à s'organiser contre les voleurs.

La rançon du bricolage

Les chauffeurs de taxi-bus de Brazzaville sont, paraît-il, d'excellents bricoleurs. Comme celui d'un cent-cent qui a failli être dévoré par les flammes, dimanche 26 septembre 2021 sur le tronçon PK Mfilou-Mairie Mfilou-Ngamaba, dans le septième arrondissement de Brazzaville. En pleine circulation, il a constaté une anomalie dans son véhicule et s'est arrêté brusquement pour voir ce qui n'allait pas. En soulevant le capot, il a été repoussé par les flammes et demandé aux clients de sortir au plus vite. La cause du début d'incendie ? Son taxi a un réservoir adapté, un bidon en plastique, qui avait pris feu.

L'autre corps en décomposition abandonné dans une maison

La semaine dernière, nous parlions du décès de l'artiste-musicien Jacques Koyo dont le corps en décomposition a été retrouvé dans sa chambre à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Un cas du genre a été signalé aussi à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement ! Selon le témoignage d'un lecteur, deux semaines environ avant la mort tragique du musicien, un ex-agent du CFCO (Chemin de fer Congo océan) a été également découvert mort dans sa chambre vers le quartier ''Télévision''. Ne pouvant être conservé à la morgue de Makélékélé où sa famille souhaitait déposer le corps, il ne restait plus qu'à l'enterrer le même jour au cimetière de Mayitoukou.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Décès, ce lundi 27 septembre 2021, au CHU de Brazzaville, de M. Edgard MALONGA, opérateur économique, ancien cadre dans les hydrocarbures, secteur privé.

La veillée mortuaire se tient à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville.

CLIMAT

Améliorer l'adaptation des communautés vulnérables aux changements climatiques

La ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault a lancé mardi 21 septembre 2021 le projet de renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du fleuve Congo. Elle était assistée de Mme Anne-Claire Mouilliez, représentante et directrice pays du Programme alimentaire mondiale (PAM), et de Chris Mburu, coordonnateur résident des Nations-Unies. Ce projet vise à améliorer l'adaptation, la sécurité alimentaire et la résilience aux changements climatiques des communautés vulnérables, et contribue à la lutte contre la vulnérabilité environnementale et socio-économique du Congo.

Photo de famille

Initié en 2018 et approuvé en octobre 2019, ce projet est financé par le Fonds d'adaptation, un des principaux mécanismes financiers multilatéraux destiné à soutenir les initiatives en faveur du climat. Un financement de 10 000 000 dollars américains est garanti pour sa bonne exécution, prévue entre 2021 et 2026. Il met un accent particulier sur l'accompagnement des populations autochtones (qui représentent 44 % des bénéficiaires du projet) et des petits exploitants agricoles dont les moyens d'existence dépendent fortement des ressources naturelles sensibles au climat et des calendriers agricoles. D'un montant d'environ 5 milliards de francs CFA et d'une durée de 5 ans, ce projet impactera 124 villages des départements de la Bouenza, de la Likouala et de la Sangha, pour environ 179 000 personnes.

Le projet comporte trois composantes: sensibilisation et renforcement des connaissances des institutions gouvernementales, de la société civile et des communautés ciblées; développement des services climatiques ciblés; diversification et valorisation des moyens de subsistance résilients au climat. Le démarrage de ces activités d'envergure est prévu à la fin du mois de novembre 2021, après la tenue des consultations dans les départements ciblés, visant à entériner les décisions stratégiques et les plans de travail au niveau local.

Mme Anne-Claire Mouilliez a relevé que l'éradication de la faim exige des efforts audacieux pour améliorer la capacité des populations à se préparer, à réagir et à se relever. Il s'agit d'un défi majeur pour le Congo, pays qui subit de plein fouet les effets du changement climatique. Depuis plusieurs années, a-t-elle indiqué, le pays connait des catastrophes naturelles récurrentes, accompagnées de dégâts matériels et humains très importants. *«A partir de 2018, le Congo avec l'appui du PAM élabore le projet de Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo. Le projet s'inscrit directement dans la stratégie nationale de développement durable qui s'appuie sur une exploitation rationnelle des ressources naturelles dont regorge le pays, parallèlement à une diversification de l'économie et une amélioration continue de la gouvernance dans ses différentes dimensions»*, a-t-elle affirmé.

Mme Arlette Soudan-Nonault a souligné que le projet dont le démarrage a été fortement impacté par la pandémie de la COVID-19, entre dans le 4 cadre de la mise en œuvre de l'ODD 2: *«éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable».* Il s'agira concrètement, a-t-elle dit, de développer, dans un contexte de lutte contre le changement climatique, les capacités de résilience des communautés locales et autochtones vivant dans le bassin du Fleuve Congo. *«Le projet mettra en place les mécanismes d'adaptation des producteurs agricoles afin de palier à l'insécurité alimentaire. Les trois composantes illustrent bien l'ampleur du travail à abattre. Les deux premières composantes s'étendront sur l'ensemble du territoire national tandis que la troisième ne concernera que les départements de la Bouenza, de la Sangha et de la Likouala»,* a-t-elle promis.

A. N'K-K.

Qui me répondra?

Que faire pour redonner espoir aux Congolais?

Andre ONGOLI (Sembé-Sangha)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

DEVELOPPEMENT

Démarrage technique du PND 2022-2026

Une session inaugurale de la coordination technique s'est tenue mardi 21 septembre 2021 pour élaborer le nouveau Plan national de développement (PND) 2022-2026. Les travaux ont été lancés par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale. Deux raisons fondamentales justifient ce PND: La première est politique et la deuxième est conjoncturelle.

Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas

Le Plan national de développement (PND) 2022-2026 vient de la volonté manifestée par le Président de la République lors de son investiture le 17 avril dernier de couvrir la période quinquennale de 2022-2026. Il a pour ce faire, mis en place un organe de supervision appelé Task-force des politiques économiques et sociales présidé par son représentant personnel, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo.

Le nouveau PND, a indiqué Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, prend sa source dans le PND 2018-2022 qui est finissant, c'est-à-dire la diversification de l'économie. Le nouveau PND est le noyau dur de l'ancien PND. Il englobe l'agriculture au sens large, le tourisme, le développement de l'industrie (les zones économiques spéciales). A ce noyau, s'ajoute le développement de l'économie numérique, la promotion de l'immobilier et les zones franches commerciales qui sont des lieux où peut se dérouler une activité de service.

«Tirée de cette Task-force, nous avons mis en place un comité pour les travaux techniques. Il s'agit d'un cadre réglementaire, complémentaire, renforcé, pour que les cadres puissent réflechir, et avoir les matériaux de base qui serviront aux décisions qui seront prises au niveau de la Task-force des politiques économiques et sociales. Le nouveau PND s'inscrit dans la continuité de l'ancien et qui est finissant», a-t-elle dit.

Mme Ingrid E. B. entourée des membres de la coordination technique

Pour la ministre de l'Economie, le PND 2022-2026 est un outil dynamique qui vise la transformation structurelle de l'économie. Son contenu met un accent particulier sur le contexte propre de *«notre pays. Mais, la réussite de notre PND n'est pas seulement soumise à un environnement national et extérieur propice, mais aussi à l'existence de capacités et ressources institutionnelles et humaines en adéquation avec les priorités nationales du développement. Pour faire valoir cette démarche rationnelle, le PND 2022-2026 épouse comme objectif la déclinaison des besoins sectoriels en programme»*, a-t-elle indiqué.

Le Gouvernement estime qu'il est à même de mieux identifier, articuler hiérarchiser et satisfaire, qu'auparavant, les attentes de bien-être de la population à l'intérieur d'une enveloppe donnée de ressources. *«Il nous faut respecter un calendrier très serré. Il faut commencer maintenant pour être sûrs d'avoir en 2022 la loi portant approbation du PND 2022-2026»*, a souligné la ministre de l'Economie.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

DEVELOPPEMENT URBAIN

L'avant-projet du plan local d'urbanisme de Brazzaville a été validé

Le coordonnateur du projet de développement urbain et restructuration des quartiers précaires (DURQuaP), Alain Alfred Eleli a présidé, jeudi 23 septembre dernier à Brazzaville, l'atelier de validation technique de l'avant-projet du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Brazzaville. Les villes congolaises souffrent d'une expansion rapide et anarchique. Cette expansion démographique est accentuée par l'absence de planification et une faible capacité des acteurs nationaux et locaux à pallier le problème. Les experts du Groupement Urbaplan-Africurba ci-cap consultants, chargés de produire le document relatif au développement de la ville de Brazzaville estiment que d'ici 15 ans, cette ville abritera un supplément de 2 millions d'habitants. D'où l'urgence d'un plan local d'urbanisme, pour un développement spatial et harmonieux, pour contenir les flux humains et matériels à long terme.

Alain Alfred Eleli

Ouvrant les travaux de cet atelier en lieu et place de Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, Alain Alfred Eleli coordonnateur du DURQuaP a fait savoir que la perception par le DURQuaP de la démarche de planification urbaine permet de voir en celle-ci *«un outil au service d'une grande cohérence de l'action publique. Cette capacité de mise en cohérence se conçoit et se consolide dans l'association du triptyque: spatial-intersectoriel-temporel».*

Le schéma directeur d'urbanisme (SDU) de 2016 envisage des actions sur la structure urbaine de Brazzaville, à travers la maîtrise des grands pôles urbains de services et d'habitat, des pôles secondaires, des équipements et des infrastructures, ainsi que de la mobilité urbaine.

Pour faire de Brazzaville une ville équitable et compétitive, le SDU de 2016, en cohérence avec la vocation de *«plaque tournante de la sous-région»* comme développé dans le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), a déterminé la création de nouveaux grands pôles urbains et de nouveaux pôles touristiques localisés de façon équilibrée le long du fleuve et de la voirie principale, en relation avec les lieux à fort potentiel économique.

Les participants à l'atelier

Cette orientation générale de création de pôles primaires à travers la ville sera fortement reprise dans le cadre du plan local d'urbanisme (PLU), compte tenu des enjeux évoqués du développement économique urbain de la capitale politique du Congo.

Tenant compte de l'issue de cette validation qui ne constitue qu'une étape d'ici à la mise à la disposition du document final, il a été demandé au consultant et toutes les parties prenantes de continuer à améliorer cette réflexion dont les résultats finaux seront salutaires pour le Congo en général, et pour Brazzaville sa capitale politique en particulier.

A rappeler qu'une mission de présentation de l'avant-projet du plan local d'urbanisme (PLU) a été réalisée du 19 au 30 avril 2021. Elle avait pour objectif d'examiner avec toutes les parties prenantes les orientations proposées dans la version provisoire de l'avant-projet du PLU adressé au DURQuaP le 18 avril 2021. Cette mission avait permis de rencontrer tous acteurs publics et parapublics (concessionnaires) et de débattre de toutes les propositions d'affectations spatiales les concernant. L'ensemble de ces discussions avaient fait l'objet de décisions consignées dans des procès-verbaux signés consultables en annexe du rapport des experts. Ce document fixe les orientations définitives de l'aménagement du territoire urbain à partir duquel le PLU pourra être détaillé dans la phase ultérieure de l'étude.

Si Brazzaville est la première cité congolaise à bénéficier d'un plan local d'urbanisme, l'intérieur du pays ne restera pas en marge.

Marcellin MOUZITA

DIPLOMATIE

Choguel Maïga accuse la France d'avoir abandonné le Mali

Le Premier ministre malien du Gouvernement de transition, Choguel Kokalla Maïga, n'est pas passé par le dos de la cuillère, le 25 septembre dernier lors de la 76è Assemblée générale des Nations unies, à New York. Il a accusé la France d'avoir abandonné le Mali en décidant de retirer la Force Barkhane. De même, il n'a pas apprécié de ne pas avoir été prévenu par ses partenaires que sont Paris et l'ONU.

Choguel Kokalla Maïga

Choguel Kokalla Maïga a déploré la manière dont s'est effectué le retrait de cette Force française. D'après lui, c'est une décision unilatérale de la France que le Gouvernement de son pays a fustigé. Il a également affirmé que la situation sécuritaire au Mali ne s'est absolument pas améliorée malgré les forces étrangères sur le terrain, et les habitants continuent de souffrir des menaces jihadistes. Bamako a fait de la sécurité sa priorité, encore plus après avoir été abandonnée par les hommes de Barkhane.

Aussi, le chef de l'exécutif malien a-t-il annoncé que la situation née de la fin de Barkhane plaçant le Mali devant le fait accompli et l'exposant à une espèce d'abandon en plein vol, nous conduit à explorer les voies et moyens, pour mieux assurer la sécurité de manière autonome avec d'autres partenaires de manière à combler le vide que ne manquera pas de créer la fermeture de certaines emprises de Barkhane dans le Nord du Mali. Choguel Kokalla Maïga n'a pas confirmé être en contact avec les mercenaires russes du groupe paramilitaire Wagner. Cette information, a-t-il dit, a été chuchotée et commentée à New York. Cela a été confirmé par Serguei Lavrov, chef de la diplomatie russe, qui a également assuré que cela ne concernait en rien le Gouvernement russe. Ceci, avant que Choguel Kokalla Maïga n'intervienne à la tribune des Nations unies.

Le Premier ministre malien a en outre demandé que le mandat de la Mission des Nations unies pour le Mali (MINUSMA) et ses 15.000 Casques bleus soit élargi pour que la Force onusienne soit plus offensive sur le terrain. Il a assuré qu'il n'y a pas de sentiment anti-MINUSMA au Mali, pas plus qu'un sentiment antifrançais.

Le troisième axe prioritaire de son gouvernement, a-t-il déclaré est consacré à l'organisation d'élections générales transparentes, crédibles et inclusives devant marquer le retour de l'ordre constitutionnel au Mali.

Concernant ces élections prévues en février prochain, Choguel Maïga envisage qu'elles soient reportées de quelques mois.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Nouvelle marche de la coalition LAMUKA

Malgré la répression policière et les cas d'arrestation et de brutalité observés mercredi 15 de ce mois à Kinshasa, la coalition LAMUKA prévoit une nouvelle marche ce 29 septembre 2021 pour lutter contre la politisation de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

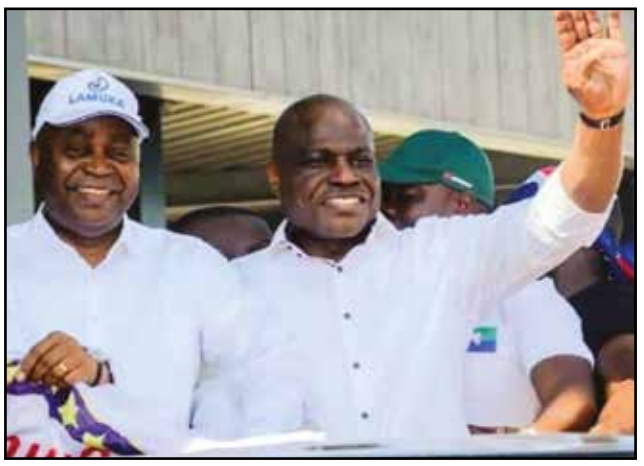

Adolphe Muzito et Martin Fayulu

C'est vendredi 17 septembre 2021 à Kinshasa que le présidium de la coalition LAMUKA composé de Martin Fayulu et Adolphe Muzito, a annoncé la tenue ce 29 septembre d'une marche pacifique sur l'ensemble du pays. Pour LAMUKA, le droit à manifester est garanti par la Constitution. C'est un moyen de dire non à la politisation de la CENI et au glissement du calendrier électoral en 2023, ainsi qu'à la fraude électorale.

La coalition LAMUKA a saisi le gouverneur de la ville par voie d'une correspondance. A en croire Martin Fayulu, c'est dénoncer «la dictature» du côté de ses sympathisants. Les leaders de cette coalition pensent que le pouvoir en place n'est que la continuité du régime de l'ancien président Joseph Kabila Kabangé.

De son côté, la Nouvelle génération pour l'émergence du Congo (NOGEC) réaffirme son soutien à LAMUKA, après les événements du 15 septembre dernier à travers une correspondance adressée mercredi 22 septembre au gouverneur de Kinshasa. *«Le choix de la date tient de l'impérieuse nécessité de rendre efficaces les actions de l'opposition qui milite pour les élections crédibles et transparentes en 2023»,* écrit dans sa correspondance Constant Mutamba, président de cette formation politique.

La marche du 15 septembre dernier avait tourné en répression policière avec la dispersion à coups de gaz lacrymogènes des sympathisants de LAMUKA. Avant le début de celle-ci, l'agression de certains journalistes présents sur les lieux de la marche dont Patient Ligodi, correspondant de Radio France internationale (RFI) et directeur du journal en ligne Actu.cd. Martin Fayulu a été escorté de force par la police dont il a jugé de ne pas savoir le rôle qu'elle jouait sur la place publique. *«Je ne vois pas pourquoi la police est déployée ici pour empêcher la marche alors qu'on a besoin d'elle à Béni»,* s'était-il indigné.

Suite à cet événement, le présidium de LAMUKA exige une enquête neutre *«pour déterminer les responsabilités à tous les niveaux, de sorte que les auteurs, co-auteurs et commanditaires répondent de leurs actes devant les tribunaux».*

La marche du 15 septembre s'était tenue semble-t-il à l'encontre de la décision du gouverneur de la ville de Kinshasa Gentiny Ngobila, qui l'avait ramenée au vendredi 17 septembre 2021 pour des raisons sécuritaires et des restrictions édictées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) contre la COVID-19, selon lui.

Alors qu'Adolphe Muzito insiste sur la tenue de la marche, le gouverneur de Kinshasa quant à lui, n'a toujours pas donné son avis. *«Le gouverneur de la ville de Kinshasa a déjà été saisi. Nous ne comprenons pas pourquoi il tarde à nous répondre»,* a déclaré Prince Epenge, l'un des communicateurs de la coalition LAMUKA.

Par ailleurs, la Commission nationale de défense des droits de l'homme invite le gouverneur de Kinshasa à encadrer les manifestants. Elle rappelle que *«l'encadrement d'une manifestation publique est un impératif dans un régime d'information».*

Barlain Djolvan ATIMAKOA
(Stagiaire)

A VENDRE:

Parcelle avec maison située au N°65, rue Matombé, à Moukondo - Brazzaville.

Pour tout renseignement, téléphoner au:
+242 06 666 36 31
06 665 30 61

TCHAD

La nomination du Parlement de transition diversement interprétée

Le chef de la junte militaire au Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, a désigné vendredi 24 septembre dernier 93 députés d'un Parlement de transition qu'il avait promis il y a cinq mois, après s'être autoproclamé président au lendemain de la mort de son père le maréchal du Tchad Idriss Déby Itno.

Les députés tchadiens bientôt dans une nouvelle configuration

Cinq mois après le début de la transition instaurée à la suite de la mort en avril 2021 du président Idriss Déby, un Conseil national de transition a été nommé. Il a notamment pour mission d'examiner le projet de la future Constitution. Une étape clé de la transition pour les uns, un non-événement pour les autres.

Une majorité de jeunes, de nouvelles personnalités et un tiers de femmes. C'est le nouveau visage de ce Parlement de transition, explique sur les réseaux sociaux Abderaman Koulamallah, le porte-parole du gouvernement. Nommé par décret, ce Conseil national de transition (CNT) est composé de 93 membres venus de tous horizons: politique, société civile, syndicat ou encore représentants religieux.

Les membres de ce parlement de transition sont aussi représentatifs de la société tchadienne pour Ahmat Djidda Mahamat Al-Bechir, le président du parti Alwihda, proche de l'ancienne majorité. *«Sur le plan de la présentation globale, je pense que c'est cohérent parce que chaque région est représentée, chaque classe politique est représentée, les composantes de la société civile, etc, sont représentées, souligne-t-il. Maintenant, reste à savoir si ceux qui sont censés être représentants de ces composantes sont à la hauteur de la mission qu'il leur sera dévolue»,* a-t-il indiqué.

Grand absent de ce Conseil national de transition, Wakit Tama. Aucun membre de cette plateforme de partis de l'opposition et de la société civile qui continue de dénoncer le pouvoir militaire, n'a été nommé. *«Le Wakit Tama n'est pas dedans comme si c'est une seule équipe qui joue contre elle-même, parce que pour avoir un dialogue, c'est deux personnes qui ne s'entendent pas qui s'asseyent pour discuter»,* rappelle Ray's Kim, l'un des porte-paroles. Mais *«si le CNT réunit des gens qui sont déjà acquis à leur cause pour s'asseoir et parler, ils y sont allés juste pour monologuer. Si on veut mettre en place le CNT, que ce cela soit défini au dialogue»*, a-t-il ajouté.

Prochaine étape: désigner le président du Conseil national de transition. Des tractations sont en cours en coulisse, explique un proche du pouvoir, qui prévient que le choix sera délicat.

Gaule D'AMBERT

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les familles BONZA et NGOUALA ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès tragique de leur père, fils, oncle, mari et beau-frère, MAKITOU NSEMI Boniface «BONY», survenu le 22 septembre 2021, à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient dans la rue Franceville, n° 51 bis, à Moungali.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI)

Rénovée, l'agence de Ouenzé à Brazzaville a rouvert ses portes

Endommagée par les explosions du 4 mars 2012, l'agence de la Banque commerciale internationale (BCI), implantée dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, plus précisément au rond-point Koulounda, a été réhabilitée. Sa réouverture a eu lieu vendredi 24 septembre 2021, en présence d'André Collet, Directeur général de la BCI, de Marcel Nganongo, administrateur-maire de Ouenzé, qu'accompagnait son directeur de cabinet, Martyrs Adrien Oba. On a aussi noté la présence de Didier Jean Joël Bounsana, conseiller, chargé de mission du ministre des Hydrocarbures, Hocine Benkhaled, directeur général adjoint de la BCI, et Jean Lucien Pouati, directeur de l'agence de Ouenzé, ainsi que des cadres et agents de la banque.

André Collet pronançant son allocution d'inauguration

Cette inauguration est intervenue dans le cadre du lancement de la nouvelle identité visuelle de la BCI, mais surtout, pour consolider et accélérer la dynamique de transformation et de progrès démarrée en 2020, ainsi que poursuivre la modernisation des agences pour assurer une prise en charge aux meilleurs standards.

L'agence de Ouenzé rénovée est une agence pilote répondant à la dynamique de la modernisation des structures, des produits et des services de la BCI pour mettre en exergue la nouvelle orientation qui prône la proximité, la citoyenneté, la quête de la performance et la promotion de l'innovation.

Dans son allocution, M. André Collet a fait un rappel sur l'existence de la BCI au Congo, tout en annonçant des belles perspectives. *«Notre histoire remonte au début des années 1970. Aujourd'hui, la Banque est au service de ses clients et apporte son concours au développement du Congo. Nous sommes présents sur tout le territoire congolais et apportons notre savoir-faire à toutes les catégories de clients. Près de 70.000 Congolais nous font confiance. Dans le cadre du développement de la BCI, nous sommes engagés dans des projets d'innovation et de transformation profonde. Ceux-ci répondent aux impératifs de digitalisation, de qualité de service et d'adoption du niveau de qualité déployé par le groupe BCP, tels que: BCI Scan, une solution innovante pour scanner les chèques directement chez les clients entreprise. La BCI est pionnière en la matière au Congo; BCI Net, une solution «all in one» pour les entreprises axées sur les consultations, éditions, virements, paiements et surtout les opérations de cash management. Cette solution a eu l'honneur d'être présentée, pour la première fois, lors du Salon OSIANE 2021, en avril dernier, au Palais des congrès, à Brazzaville; les Crédits de longue durée pour les particuliers salariés d'entreprises; et actuellement, la BCI déploie une application de banque digitale pour les particuliers axée sur les transferts et les paiements électroniques, particulièrement le Bank to Wallet et Walleto Bank pour les six pays de la zone, dans le cadre du GIMAC et interconnecté aux opérations de téléphonie mobile locales avec pour objectif d'appuyer davantage la bancarisation des populations et la démocratisation des solutions de transfert et de paiement électronique».*

Le directeur général et l'administrateur-maîre de Ouenzé

Il a ajouté que la BCI souhaite accompagner le développement du pays à travers un maillage efficace et efficient du réseau de distribution; par une intensification des crédits aux particuliers en termes de consommation d'équipements et d'investissement, notamment sur le mobilier et pour une croissance plus marquée au niveau des crédits corporate, des syndications et des filières d'avenir.

Au regard des innovations, la BCI s'est inscrite dans des valeurs fondamentales du Groupe BCP qui a un nouveau logo le cheval, qui est un emblème historique du Groupe BCP, mis en perspective dans un cercle orange.

La façade principale de l'agence

Les organisateurs et les invités après la visite guidée

Selon le Directeur général de la BCI, le cheval est reconnu pour son élégance, sa noblesse, son courage et sa résistance. Il demeure, comme le Groupe BCP, un compagnon de vie et un partenaire fidèle. Il renvoie l'image d'une banque solide, en mouvement, capable d'évoluer avec son temps et de s'adapter aux mutations de son environnement.

Le cercle évoque, quant à lui, l'univers digital dans lequel le Groupe BCP et à travers lui la BCI, se sont résolument engagés.

Aujourd'hui, le Groupe BCP est le 6e grand groupe bancaire en Afrique par la taille des fonds, le 3e acteur bancaire en Afrique de l'Ouest, le 2e en Côte d'Ivoire, la principale économie de la région, le 3e au Cameroun, le principal pays de la zone CEMAC et le 1er au Niger avec deux banques.

Le Groupe opère tant bien sur les services de banque traditionnelle que sur ceux de la microfinance. Ainsi, il est présent dans 32 pays dans le monde, dont 18 en Afrique.

A la fin de la cérémonie d'inauguration, André le Directeur général de la BCI, en compagnie de Hacine Benkhaled, a animé une conférence de presse, afin d'apporter plus d'éclairage sur l'évolution de sa banque au Congo.

Pour lui, la Banque se positionne désormais comme un acteur majeur au Congo, en proposant un modèle de service bancaire complet. Son objectif premier est de soutenir l'économie congolaise dans son ensemble. La BCI propose également une gamme innovante et complète couvrant l'ensemble des besoins bancaires de sa clientèle.

L'ouverture de la porte principale a permis la visite guidée de l'agence pilote par les officiels et les invités pour découvrir les nouvelles conditions de travail et d'accueil, et connaître le parcours qu'effectuent les clients lors de la fréquentation de la banque.

A cette occasion, M. Marcel Nganongo a livré ses impressions: *«En tant que premier citoyen de Ouenzé, je ne peux que me réjouir dans le sens où la banque a une nouvelle image qui amène une certaine beauté et lumière dans la citadelle imprenable qui est Ouenzé. Je remercie aussi les responsables de la BCI qui ont pensé à la rénovation de fond en comble de cette agence qui a subi profondément les affres de dépravation du 4 mars 2012. Le quartier Ouenzé, dans lequel se trouve la banque, était considéré comme étant l'épicentre. Aujourd'hui, venir réinvestir dans ce quartier meurtri, je crois que cela ne peut que nous réjouir. Le rond-point Koulounda est emblématique. Un fleuron de genre ne peut que séduire les populations. Malgré la crise économique qui sévit dans le monde entier et la crise sanitaire, les responsables de la banque ont quand même pu investir. Cela présage le climat saint des affaires. La sécurité de Ouenzé est bien assurée… Dans notre pays, les investisseurs peuvent venir parce que la paix est là et nous sommes là pour les accompagner.»*

Pour Jean Lucien Pouati, directeur de l'agence, *«si la banque existe, c'est parce que ce sont les clients qui apportent leurs fonds. C'est ce qui fait qu'on améliore les conditions pour être plus proche de vous. Ouenzé est parmi les grandes agences de Brazzaville. Je lance un message pour dire que ce cadre rendu disponible pour les habitants de Ouenzé doit être bien tenu. C'est un bijou.»*

A signaler que la BCI est devenue une filiale du Groupe BCP (Banque centrale populaire), d'origine marocaine.

SOCIAL

BRASCO offre un nouveau bâtiment à l'orphelinat Inzo ya Bana

Fidèle à son engagement de se tenir aux côtés des plus démunis, la société Brasseries du Congo (BRASCO) par sa fondation éponyme veut prendre sa part au combat pour une enfance digne. Elle veut participer au développement de l'éducation des enfants afin qu'ils contribuent à l'édification d'une société meilleure. C'est le samedi 18 septembre dernier que François Gazania, directeur général de BRASCO, a procédé à l'inauguration du nouveau bâtiment abritant les dortoirs de l'orphelinat Inzo ya Bana, situé à Koufoli dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou à Pointe-Noire. Une cérémonie organisée en présence de l'abbé Abel Liluala, prêtre de l'archidiocèse de Pointe-Noire et fondateur de cette structure, et en présence des enfants.

Une vue du nouveau bâtiment

Créé le 11 mars 2011 par l'abbé Abel Liluala, l'orphelinat Inzo ya Bana a vu le jour pour apporter de l'espoir aux enfants orphelins afin d'avoir également une vie normale comme les autres enfants.

L'orphelinat encadre 30 enfants de 4-20 ans. Le nouveau bâtiment permettra d'ajouter un nombre de cinq enfants et est l'occasion de séparer les grands des petits.

Ce nouveau bâtiment R1, est composé de quatre chambres avec salles de bains. Au-rez de chaussée il y a une autre chambre avec salle de bains et un parking pouvant faire office de préau.

Les travaux de ce bâtiment ont commencé avec l'aide d'une association. En bonne voisine et sensible à la sollicitation de l'abbé Abel Liluala, BRASCO a pris le relais pour achever les travaux jusqu'à la finition du nouveau bâtiment Inzo ya Bana. Pour cela, la fondation BRASCO a fait appel à la société LC Construction.

Cette cérémonie n'était pas une inauguration classique. En effet, le Comité de Direction de BRASCO et une vingtaine d'agents de cette société, désireux de donner de leur temps un samedi matin en réalisant une action caritative, ont procédé, accompagnés des professionnels de LC Construction, à divers travaux de finition. Pour le bien des enfants, chacun a donné de sa personne et a mouillé le maillot pendant près de 4h de travaux pratiques. Ainsi, peinture électricité, menuiserie, plomberie et menus travaux de maçonnerie n'ont plus de secret pour les agents BRASCO!

En remerciement à tous ceux qui ont pris part au projet, l'abbé Abel Liluala s'est réjoui de l'achèvement des travaux de ce joli bâtiment par BRASCO; il facilitera l'effort quotidien des enfants pour avancer. Il a surtout félicité BRASCO pour son engagement dans le social qui donne un coup de pouce aux plus vulnérables.

Remise des kits scolaires aux orphélins

Les enfants de l'orphélinat Inzo ya Bana

François Gazania, directeur général de BRASCO, a invité les enfants à faire un bon usage et à se concentrer sur l'école.

«Aujourd'hui on a rénové une partie de l'orphelinat parce qu'à la fondation BRASCO, nous intervenons sur les communautés qui environnent notre brasserie. Il était important non seulement de financer la rénovation mais aussi de donner de sa personne. Et les supports scolaires permettent de continuer à développer l'éducation des enfants. Car les enfants sont la garantie de l'avenir».

À signaler que le partenariat entre BRASCO et l'orphelinat Inzo ya Bana a commencé depuis le mois de juillet, au moment où l'orphelinat avait des difficultés pour terminer le nouveau bâtiment. Et aujourd'hui, le rêve de l'abbé Abel d'avoir un nouveau bâtiment a été réalisé.

Des kits scolaires (sacs, cahiers, stylos, trousses, etc.) ont été remis au cours de cette cérémonie à l'orphelinat pour la rentrée scolaire qui pointe à l'horizon.

CONFERENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Vers la 50e Assemblée plénière

Préambule

Les Évêques du Congo se préparent à vivre un événement de haute portée historique à savoir la 50e Assemblée plénière. En effet, comme chaque année, conformément au calendrier déjà fixé, les Évêques du Congo vont se réunir du 11 au 17 octobre 2021, au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO) pour leur 50e assemblée plénière. Au cours de cette plénière, les évêques vont plancher sur le thème: *«La Conférence Épiscopale du Congo: 50 ans au service de la mission»*. Ce thème sera soutenu par la parole biblique de l'évangéliste Mathieu: «Allez donc, de toutes les nations faites des disciples» (Mt 28, 19). Il s'agit ici, comme l'évoque le thème, d'une réflexion d'évaluation, une sorte de relecture ou du bilan des activités menées par nos Pères-Evêques en un demi-siècle d'action missionnaire. 50 ans durant, les Évêques dont chacun a la responsabilité d'un diocèse, se réunissent chaque année pour approfondir un thème pastoral d'internet national.

Les évêques du Congo et le nonce apostolique...

Au cours de ces assemblées, les Évêques délivrent un message adressé au Peuple de Dieu et aux Personnes de bonne volonté, pour donner leur point de vue sur un problème donné et pour orienter, dans la foi, le peuple qui leur a été confié, en quête du salut promis par le Christ. Pour cette année, conformément au programme (qui sera présenté dans le prochain numéro), la cérémonie d'ouverture aura lieu le lundi 11 octobre 2021 à 16h 00 au CIO et la clôture aura lieu le dimanche 17 octobre à la paroisse Saint François d'Assise de Brazzaville où les Évêques vont officiellement lancer les activités du cinquantenaire. Du mardi 12 au samedi 16, les Évêques suivront les différentes conférences axées autour du thème général de l'assemblée plénière.

Aperçu historique

Historiquement, la Conférence épiscopale du Congo est née en 1971, quand pour la première fois les Évêques du Congo, à savoir Mgr Théophile Mbemba et son coadjuteur Biayenda (Brazzaville), Mgr Jean-Baptiste Fauret (Pointe-Noire), l'abbé Georges Firmin Singha, administrateur apostolique (Fort-Rousset-Owando), se sont réunis à Brazzaville, du 8 au 10 février 1971, pour réfléchir sur les nombreuses attaques venant du régime politique marxiste-léniniste (1). La seconde assemblée eut lieu à la mort de Mgr Théophile Mbemba, premier évêque et archevêque congolais (nommé en 1961, ordonné évêque en 1962 et inhumé le 16 juin 1971). Un an plus tard, du 16 au 17 décembre 1972, les évêques se rencontrèrent de nouveau (troisième assemblée), au lendemain du jubilé du 25e anniversaire d'ordination épiscopale de Mgr Jean-Baptiste Fauret, évêque de Pointe-Noire. La quatrième assemblée des évêques du Congo eut lieu du 17 au 21 mai 1973 à Brazzaville, après la messe d'action de grâce, célébrée par le Cardinal Émile Biayenda, le 20 mai 1973, après son élévation à la dignité cardinalice. Prirent part à cette assemblée, le Cardinal Émile Biayenda, Président de la Conférence, Mgr Jean-Baptiste Fauret, et Mgr Georges Firmin Singha. Par contre Mgr Marie Tagliaferri, délégué apostolique, et Mgr Benoît Gassongo évêque émérite de Fort Rousset ainsi que les vicaires généraux prirent part comme membres invités. Il convient de préciser qu'il eut deux assemblées plénières en 1973, la première celle du 17 au 21 mai à Brazzaville et la seconde du 26 au 29 mai à Pointe-Noire. C'est suite à ces deux assemblées que la Conférence épiscopale du Congo s'est structurée, et s'est organisée pour prendre la forme actuelle, avec l'engagement de se réunir une fois l'année ou plusieurs fois quand il y a une urgence pastorale.

Des Assemblées de l'AEF à la Conférence épiscopale

Il convient de préciser qu'avant la tenue des assemblées plénières de la Conférence épiscopale du Congo, il y eut au départ les réunions des ordinaires ou Évêques de l'AEF (Afrique équatoriale française) réunissant les évêques ou vicaires apostoliques de Bangui, Brazzaville, Libreville et Loango. Cette première réunion fut tenue le 25 novembre 1937 à Loango, sur la question des séminaires ainsi que du personnel enseignant (2). La deuxième réunion des vicaires apostoliques de l'AEF eut lieu le 15 février 1947 à Douala lors de l'ordination épiscopale de Mgr Bonneau. C'est à cette assemblée que fut décidé de fonder un séminaire régional à Brazzaville le 23 octobre. C'est ainsi qu'est né officiellement le Grand séminaire régional Libermann de Kinsoundi, aujourd'hui Grand Séminaire Cardinal Émile Biayenda (3). Une autre assemblée eut lieu à Brazzaville en mai 1949 où les évêques abordèrent des points importants dans différents domaines comme: la liturgie, les séminaires, le clergé africain, les religieux et religieuses, les catéchistes, etc. (4). Par ailleurs, il sied aussi d'ajouter la réunion du 29 novembre 1963 des Évêques de l'ACERAC (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), en plein Concile Vatican II, réunion au cours de laquelle fut décidée l'idée de constituer une association des Conférences épiscopales. A cette réunion, le Congo fut représenté par Mgr Michel Bernard, archevêque de Brazzaville, délégué au Concile Vatican II (1962-1965).

La Conférence épiscopale du Congo aujourd'hui

La Conférence épiscopale du Congo se compose aujourd'hui de 3 archevêques, un archevêque coadjuteur, 5 évêques, 4 quatre évêques émérites. L'Eglise du Congo, depuis l'année 2020, est passée à trois provinces ecclésiastiques: la Province ecclésiastique du Nord (Impfondo, Ouesso et Owando), la province ecclésiaste du centre (Brazzaville, Gamboma et Kinkala) et la Province ecclésiastique du sud-ouest (Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi). Elle est régie par des statuts approuvés par le Saint-Siège. L'Assemblée plénière est l'organe suprême (voir art. 5, des Nouveaux statuts de la CEC). La Conférence épiscopale est dirigée par un Président et un Vice-Président. Elle est composée d'un Conseil permanent «l'organe qui reçoit la délégation de l'Assemblée plénière» (Art. 15 des Nouveaux statuts). Pour son fonctionnement, elle dispose d'un secrétariat général qui coordonne les activités de la CEC et des commissions épiscopales, «pour aider les Évêques» (art. 19).

Conclusion

Voilà, brièvement décrites les différentes étapes de la fondation, création et organisation de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), qui en dépit des étapes signalées, s'est constituée en février 1971. Et depuis cette date, les Évêques du Congo, fidèles à la tradition des anciens, aux enseignements du Christ et du magistère de l'Eglise, encouragés par l'ecclésiologie de communion et de collégialité du Concile Vatican II, se rencontrent chaque année, ou quand le besoin se fait sentir, pour pérenniser ces moments historiques, nécessaires pour la bonne marche de l'Église locale et pour la relance de la nouvelle évangélisation en terre congolaise. Préparons-nous à vivre, dans la foi, ce jubilé d'or, en soutenant et en accompagnant nos Pères Évêques dans la prière et dans l'aide multiforme.

Notes

1) Pépin Wenceslas Firmin DANDOU, 2008, la Conférence épiscopale du Congo-Brazzaville, l'Harmattan, Paris, PP. 32-52.

2) Guy Pannier, 1999, l'Église de Pointe-Noire, Karthala, Paris, p. 85.

3) Come Kinata, 2004, La formation du clergé indigène au Congo-français, l'Harmattan, paris, p. 117.

4) Jean Ernoult, 1995, Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours, p. 327.

Abbé Armand Brice IBOMBO
SG/CEC

NECROLOGIE

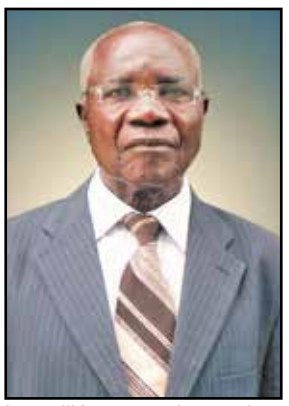

L'abbé Barthel Christel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda de Kinsoundi (Brazzaville), ainsi que tous les enfants Ganao et famille, annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle, grand-père et frère, Barthélemy GANAO, survenu mardi 21 septembre 2021, à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial dans la rue Ossio N°1 à Mikalou (avenue de la Tsiémé, arrêt Pharmacie).

L'inhumation aura lieu vendredi 1er octobre 2021 au cimetière du Centre-ville de Brazzaville, après la messe en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, à 11h30.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les enfants Milongo, petites filles et petits fils, ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès soudain de leur mère et grand-mère, la veuve MILONGO née Angélique DIAFOUKA, survenu le lundi 13 septembre 2021 à Brazzaville.

La veillée se tient au quartier Mbouono à côté de l'usine Bayo (Arrêt de bus Moufouma).

DIOCESE DE NKAYI

L'abbé Alexis Damba a célébré ses 25 ans de vie sacerdotale

L'abbé Akexis Damba (à g.) et Mgr Daniel Mizonzo (3ème de g. à dr.)

Dimanche 19 Septembre 2021, il y a eu la célébration du Jubilé d'Argent, (25 ans de sacerdoce) de l'abbé Alexis Damba, prêtre du diocèse de Nkayi. C'était au cours d'une messe unique à 9 heures à la paroisse Saint Joseph Artisan de Loutété, dans le diocèse de Nkayi. Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, a rehaussé la cérémonie de sa présence et de sa participation.

B.M.

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Messe d'envoi en mission

«(…) Et comment prêcher sans être d'abord envoyé?» (Rm 10, 14-15)

C'est par ces mots de Saint Paul que l'abbé Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé, dans une circulaire datée du 8 septembre 2021, annonce que Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, présidera le mercredi 29 septembre 2021, en la fête de Saints Archanges Michel, Gabriel et Raphaël, la traditionnelle messe d'envoi en mission, à 16h 00 en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

A cette occasion, les séminaristes en fin de stage pastoral et admis en Théologie feront leur vêture (prise d'habit) et ceux qui terminent le cycle de Théologie seront admis au diaconat en vue du presbytérat.

Comptant sur la disponibilité de chacun, le vicaire épiscopal invite très cordialement les curés, les responsables et formateurs de différentes Maisons de formation, les maîtres et maîtresses de novices, les séminaristes et novices de l'archidiocèse de Brazzaville à se joindre au Père Evêque dans le souci de valoriser, de promouvoir et de soutenir les vocations dans l'Eglise locale.

Union de prières!

EDUCATION

Vers la XVIe session du Conseil national de l'Ecole catholique

Dans une note de service datée du 13 septembre 2021, Sr Agnès Clarisse Nkourissa, religieuse de la Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, secrétaire générale de la Commission épiscopale de l'éducation Catholique (CEEDUC), annonce la convocation de la XVIe session du Conseil national de l'Ecole catholique, au titre de cette année scolaire, du 5 au 7 octobre 2021, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), face lycée Chaminade à Brazzaville.

Les directeurs diocésains, les coordonnateurs sectoriels, les coordonnateurs locaux, les partenaires de l'Ecole catholique et les directeurs chefs d'établissements de l'Ecole catholique de l'archidiocèse de Brazzaville sont invités à prendre part à ces assises.

PRESSE

Les Congolaises à l'assaut des médias!

La presse congolaise faite par les hommes depuis qu'on en parle dans ce pays traîne encore le pas quant à la notion de parité ou d'égalité. Les femmes sont beaucoup moins visibles que les hommes dans les médias d'information. Elles sont souvent ou principalement interviewées en qualité de mères, de simples témoins ou de victimes. Sur la scène médiatique, les rôles de l'expert, de l'intellectuel ou du professionnel reste largement préemptés par les hommes. Une représentation biaisée des sexes!

Deux de trois femmes journalistes de La Semaine Africaine

Les effectifs des hommes sont toujours supérieurs à ceux des femmes dans les organes de presse. Même si dans certains, on trouve des femmes à des postes de responsabilité ou de direction, la marche pour la femme reste encore longue pour qu'elle s'impose vraiment dans le journalisme malgré quelques exceptions (Pauline Tsidékélé connue sous le nom de Pauline Tsik, Marie jeanne Kouloumbou, Solange Samba Toyo, Lucienne Tsoumou, Rose Toyo, Bernadette Ngangoula). Plusieurs faits en sont causes: harcèlement, pesanteurs conjugales, complexe d'infériorité, etc. La situation ne date pas d'aujourd'hui, elle remonte au début des années de naissance de la presse congolaise.

Femmes et presse écrite

En matière de presse écrite, de tous les journaux existant, *«La semaine Africaine»*, le plus vieux périodique de la région Afrique centrale d'obédience catholique, ne compte pas assez des femmes journalistes en son sein. Elles sont à peine trois au total, dont deux à Brazzaville et une à Pointe-Noire. Une seule est responsable d'une rubrique. Aux *''Dépêches de Brazzaville''*, seul quotidien de la place dont la longévité est d'à peine 17 ans, on ne compte que six femmes journalistes dans sa rédaction de Brazzaville. A l'Agence congolaise d'information (ACI), créée le 20 juin 1961 sur les cendres du bureau de l'Agence France Presse, et dont la présence est marquée par la parution d'un bulletin d'information, sept femmes seulement exercent à la rédaction. Des faibles scores qui en disent long sur la situation des femmes dans les médias ou sur les rapports des femmes avec les média.

Femmes et presse audiovisuelle

Du côté de la radio, le constat semble le même. A la Radio diffusion nationale congolaise, depuis sa création en 1936, qui débute avec la naissance de *«Radio club»*, une modeste station équipée d'un émetteur à faible puissance permettant aux Brazzavillois et aux populations alentour d'être constamment informé des nouvelles du monde, n'a connu en cinquante-six ans d'existence qu'une seule femme, à sa tête, Mme Lucile Oba Sauthat, sur une trentaine de directeurs qui ont assumé cette charge. Mais de nos jours, il est fait un constat: les femmes aussi bien à la Télévision qu'à la radio sont plus nombreuses que les hommes. Une belle évolution quantitative qui fait dire à plus d'une personne que *''la Radio et la télévision congolaises se sont féminisées de façon vertigineuse''.*

A la DRTV, 16 femmes sont journalistes, dont cinq occupent des postes de direction.

A Télé Congo, on compte plus d'une centaine de femmes exerçant le métier de journalisme. Entre autres huit présentatrices pour le journal de 20H et cinq autres pour les autres éditions du journal français; cinq pour le journal en lingala, trois pour le journal en Kituba et deux femmes reporters.

Il faut tout de même reconnaître qu'avec l'avènement des organes de presse privés, les effectifs des femmes dans le journalisme ont augmenté. Elles jouissent de plus en plus d'une visibilité à la télé comme à la radio ainsi que dans la presse écrite. Une presque promotion, si l'on ose dire! Et, il n'est plus surprenant de voir des hommes préférer des femmes dans la présentation de certaines émissions. Ce qui jadis était chose difficile, voire inadmissible. De plus, on trouve la femme dans plusieurs services, même dans le service ou rubrique sportif réputé masculin. Bien qu'elles ont encore du chemin à faire compte tenu de certaines pesanteurs et contraintes, en l'occurrence de mariage, elles peuvent s'imposer en étant déterminées, perspicaces et en planifiant leurs tâches de bonne façon. De la sorte, elles parviendront à obtenir un jour ou l'autre la considération qui leur ait due et se faire accepter des hommes. Grâce à l'apport des technologies de l'information, elles pourront contourner certaines pesanteurs, pour arriver à l'égalité ou la parité qu'elles recherchent tant.

Mais paradoxe! Les filles bien plus nombreuses que les garçons dans les écoles de formation ou départements de journalisme à l'université, décrochent pour la plupart en cours de formation pour des raisons parfois injustifiées.

Reste à savoir si la Congolaise pourra un jour ou l'autre conquérir réellement la parité ou l'égalité qu'elle convoite tant. Selon certains, elle est coupable de sa propre invisibilité ou manque d'affirmation. Si c'est le cas, il ne lui reste plus qu'à prouver qu'elle peut et qu'elle veut. Aujourd'hui, à travers le monde, nombre de femmes sont courageuses et osent s'investir dans des domaines réservés hier aux hommes. C'est dire que ce n'est point chose impossible. Une fois l'objectif *''égalité-parité''* atteint, la Congolaise comprendra tout le sens de la Journée du 8 mars célébrée tous les ans. Mais, il faudra au préalable l'éduquer pleinement.

Gladys ITOUA-KAYES
(Stagiaire)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Levée de la grève générale illimitée des travailleurs de l'Université Marien Ngouabi

Lancée par le collège intersyndical lundi 20 septembre 2021, la grève générale illimitée des travailleurs de l'Université Marien Ngouabi a été levée samedi 25 septembre dernier, à l'issue d'une réunion de cette organisation syndicale qui a examiné les conclusions de l'entrevue entre les délégués du collège intersyndical et le premier ministre, Anatole Collinet Makosso, mardi 21 septembre dernier.

Les coordonnateurs du collège intersyndical

Dans une déclaration datée du 25 et signée par Jean Didier Mbélé, secrétaire général du syndicat des enseignants du supérieur (SYNESUP), Landry Ngakoula, secrétaire général par intérim du Syndicat national de l'université (SYNALU), et Léon Makita Ndoumba, secrétaire général du Syndicat du personnel non enseignant du supérieur (SYPENES), il ressort que le Collège intersyndical a suivi les différentes démarches menées par sa coordination auprès du premier ministre et de la présidence de l'Université Marien Ngouabi.

Pendant la réunion

Tout en réitérant ses félicitations à l'endroit de l'ensemble des travailleurs de cette institution universitaire, pour la discipline observée durant la grève, le Collège intersyndical a noté la volonté des hautes autorités de la République de décrisper le climat social à l'université Marien Ngouabi; la signature d'un relevé de conclusions avec le Gouvernement; l'implication du président de l'Université Marien Ngouabi dans la résolution des problèmes posés par le Collège intersyndical... Au regard de ces avancées obtenues suite aux revendications contenues dans la déclaration du 15 septembre 2021 qui annonçait l'avis de grève générale illimitée pour le lundi 20 septembre 2021, le Collège intersyndical, qui regroupe différents syndicats de l'Université Marien Ngouabi, a décidé de lever la grève et de reprendre le travail, hier lundi 27 septembre dernier à 7 heures.

Marcellin MOUZITA

SANTE

Améliorer la qualité des soins et services

Le ministère de la Santé et de la population et la représentation de l'OMS au Congo ont organisé du 13 au 17 septembre 2021, à Kintélé, dans la sous-préfecture d'Ignié (département du Pool), une formation des formateurs qui encadreront les acteurs des districts sanitaires et des aires de santé du pays, aux fins d'améliorer la qualité des soins et services de santé, et permettre de peaufiner des stratégies opérationnelles des formations sanitaires.

Des participants pendant les travaux

Les travaux ont été présidés par le Pr Henri Germain Monabéka, directeur général des Soins et services de santé au ministère de la santé, en présence de Paul Oyéré Moké, directeur général de la population et du Dr Nouhou Hamadou, conseiller en santé du représentant résident de l'OMS au Congo.

Plus d'une quarantaine de cadres de la santé publique, des unités de la santé à la population et des responsables des districts sanitaires y ont pris part. Ils étaient à 90 % des médecins, des experts en gestion financière et des spécialistes en santé publique venus de plusieurs localités du pays.

La formation, axée sur l'harmonisation des approches pédagogiques des acteurs des districts sanitaires et des 93 aires de santé, a permis de contribuer au renforcement de l'action de santé publique visant à élargir la base des compétences du niveau central, afin de mettre en exergue les soins de santé primaires.

Les participants ont reconnu avoir eu des outils pour assurer un encadrement de qualité. Norbert Tanké, le chargé au renforcement du système de santé à la représentation de l'OMS au Congo, dégageant l'intérêt de cette formation pour la gestion des médicaments, a affirmé que *''le médicament est le poumon d'une formation sanitaire. C'est la principale ressource des revenus des formations sanitaires. Une mauvaise gestion des médicaments a un impact négatif sur la fonctionnalité du centre de santé. Nous avons constaté qu'il y a des problèmes…Pour l'OMS et le ministère de santé, la viabilisation des districts sanitaires est fondamentale pour booster les activités des soins dans ses aires de santé afin de toucher une grande partie de la population''.*

Les aires de santé sont les subdivisions des districts sanitaires et chaque aire de santé a à sa tête un centre de santé intégré. Pour le Dr Jean Flavien Ngamouyi, médecin-chef en santé publique du district sanitaire d'Ignié, Ngabé et Mayama, a reconnu la portée de cet atelier, *«cette formation a été très importante pour nous, parce que nous avons appris beaucoup de choses. Nous transmettrons les nouvelles techniques pour améliorer le système de santé au Congo. Les centres de santé intégrés connaissent en effet beaucoup de faiblesses, et ça a été l'objet de la formation. Il faut renforcer les capacités. C'est à nous d'aller sur le terrain pour assurer ce renforcement des capacités.»*

A la clôture des travaux, Le Dr Nouhou Hamadou a souligné qu' aujourd'hui le ministère de la Santé dispose des outils et approches pédagogiques; d'un pool d'encadreurs des équipes des districts sanitaires et aires de santé du PMA, pour former en gestion financière, en gestion des médicaments et en surveillance épidémiologique et système d'informations sanitaires.

Le représentant de l'OMS-Congo a exhorté l'équipe de formateurs à accélérer l'exécution de la prochaine étape qui est la formation des acteurs de 93 aires de santé dans ces domaines. *«C'est une responsabilité, parce que le bureau de l'OMS-Congo s'est engagé à accompagner le ministère de la Santé dans la mise en œuvre du programme national de développement sanitaire (PNDS) 2018-23 afin d'améliorer l'utilisation des soins et services de santé de qualité»*, a-t-il expliqué.

Le Pr Henri Germain Monabéka a indiqué que cette formation est un accompagnement des compétences. *«Nous avons mis des bases suffisamment importantes et solides. Nous osons espérer que ceux qui ont été formés au cours de cet atelier pourront assurer leur rôle, c'est-à-dire aller dans les aires de santé et former ses acteurs qui accusent certaines faiblesses en matière de gestion. Notre but est donc d'importer notre connaissance et notre savoir au niveau de ces aires de santé pour améliorer la gestion au niveau de toutes nos formations sanitaires».*

Philippe BANZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES
(Pour acquisition des travaux)

REPUBLIQUE DU CONGO

Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines

Appel d'offres N°: AAO N° 001-2021/METP/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: Education
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD2100150033294
N° d'identification du Projet: P-CG-IAE-001

1. Le présent appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés (AGPM) publié sur le site du Groupe de la Banque Africaine de Développement le 10/08/2016.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de financer le Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l'intention d'utiliser une partie ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de Construction du Centre de formation des métiers des mines de Souanké dans le Département de la Sangha.

3. La Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH) du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, sollicite des offres sous plis fermés de la part de éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de «Construction du centre de formation des métiers des mines de Souanké dans le département de la sangha» pour un délai de 8 mois. Aucune variante ne pourra être prise en considération.

4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH); Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA, E-mail bkimia.pdcrh@outlook.com, Tél: (242) 06.632.54.06 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo, de lundi à vendredi, de 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00, heure locale.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: Le critère de provenance, La situation financière et l'expérience. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après: Coordination du PDCRH, case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo-Tél: (242) 06.632.54.06, E-mail sec.pdcrh@outlook.com, avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com, contre un paiement non remboursable d'un montant de Deux cent-milles (200.000) FCFA. Le paiement se fera en espèces. Le document d'Appel d'offres sera adressé par voie électronique.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Coordination du PDCRH, case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo-Tél: (242) 06.632.54.06 au plus tard le 28 octobre 2021 à 13 heures 00.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Coordination du PDCRH, case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo-Tél: (242) 06.632.54.06 le 28 octobre 2021 à 14 heures 00.
Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de Trente-deux millions (32.000.000) de F CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

La Coordonnatrice du PDCRH,

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
(Pour acquisition des travaux)

REPUBLIQUE DU CONGO

Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines

Appel d'offres N°: AAO N° 002-2021/METP/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: Education
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2100150033294
N° d'identification du Projet: P-CG-IAE-001

1. Le présent appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés (AGPM) publié sur le site du Groupe de la Banque Africaine de Développement le 10/08/2016.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de financer le Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l'intention d'utiliser une partie ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de Réhabilitation/Agrandissement du centre de formation des métiers du bois de Mossendjo dans le département du Niari.

3. La Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH) du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, sollicite des offres sous plis fermés de la part de éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de «Réhabilitation/Agrandissement du centre de formation des métiers du bois de Mossendjo dans le département du Niari» pour un délai de 8 mois. Aucune variante ne pourra être prise en considération.

4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH); Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA, E-mail bkimia.pdcrh@outlook.com, Tél: (242) 06.632.54.06 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo, de lundi à vendredi, de 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00, heure locale.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: Le critère de provenance, La situation financière et l'expérience. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après: Coordination du PDCRH, case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo-Tél: (242) 06.632.54.06, E-mail sec.pdcrh@outlook.com, avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com, contre un paiement non remboursable d'un montant de Deux cent-milles (200.000) FCFA. Le paiement se fera en espèces. Le document d'Appel d'offres sera adressé par voie électronique.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Coordination du PDCRH, case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo-Tél: (242) 06.632.54.06 au plus tard le 28 octobre 2021 à 13 heures 00.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Coordination du PDCRH, case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo-Tél: (242) 06.632.54.06 le 28 octobre 2021 à 14 heures 00. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de Trente- deux millions (32.000.000) de F CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

La Coordonnatrice du PDCRH,

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

MUSIQUE

Une première réussie pour le groupe Brazza Band!

Porté sur les fonts baptismaux il y a six mois à l'initiative du maestro Armonie Massamba, le groupe de musique classique Brazza Band a fait sa première apparition scénique. C'était le vendredi 24 septembre dernier au Centre culturel russe de Brazzaville. Sous le regard admiratif du public et de la directrice de ce centre, Maria Fahrutdinova.

La directrice du Centre culturel russe pendant son mot de clôture

Pour un coup d'essai, le concert de Brazza Band, qui a duré près d'une heure, a été un coup de maître.

Après les hymnes nationaux de la Russie et du Congo, Armonie Massamba et la vingtaine de ses poulains ont fait parade de leur ingéniosité dans le maniement des instruments à vent: saxos, trombones, clarinettes, trompettes, batteries, etc., mais aussi de la batterie.

Les artistes à l'honneur ont interprété treize titres: Katchoucha (une chanson populaire russe), Spanich Dance (du compositeur russe Peter Tchaïkovski), Alléluia le messi (Haendel), Te deum (Eric Pourcher), Bérénice (Haendel), Trepak from (Peter Tchaïkovski), Kalinka (chant populaire russe), Palouchka polio (chant populaire russe), Malaïka (William Fadhili), Heal the world (Michael Jackson), Trumpet tune (Purcel), Shen Jésus Shen.

C'est le chef-d'oeuvre ''Brazzaville'' de Sébas Enemen, de vénérée mémoire, qui a clos le concert. Sous les applaudissements nourris des spectateurs.

Livrant ses impressions, Armonie Massamba s'est dit très heureux que le concert de son groupe soit une réussite. *«Mes impressions sont très bonnes, parce que nous avions un objectif qui a été atteint. Il est vrai que nous avons disposé de peu de temps pour aboutir à ce travail qui a été bien apprécié par le public. Vraiment, mes impressions sont très bonnes. Le résultat du travail est là, je suis très content»,* a-t-il affirmé.

Le leader de Brazza Band a aussi parlé des raisons qui l'ont conduit à mettre sur pied un ensemble musical: *«Je suis un musicien depuis l'église. Je suis un musicien professionnel. Alors, dans quasiment tous les pays, il y a des musiques des communes, des villes, des compagnies, etc. Depuis que je suis né, Brazzaville n'a pas une musique. D'où j'ai eu l'idée de créer un orchestre pour la ville. Cet orchestre se repose sur des jeunes, tous sont des étudiants et élèves. Nous voulons faire développer la musique classique par le truchement de la jeunesse congolaise. Car ce domaine est très important. Il peut offrir des emplois à ces jeunes qui peuvent être embauchés comme professeurs de musique, musiciens professionnels dans les musiques militaires, par exemple».*

Armonie Massamba en a profité pour demander aux autorités brazzavilloises, en particulier, et congolaises en général, de leur apporter un coup de pouce, notamment en les dotant d'instruments de musique qui leur fait grandement défaut.

Véran Carrhol YANGA

MUSIQUE

Le vibrant hommage de l'UMC à Chairman Jacques Koyo

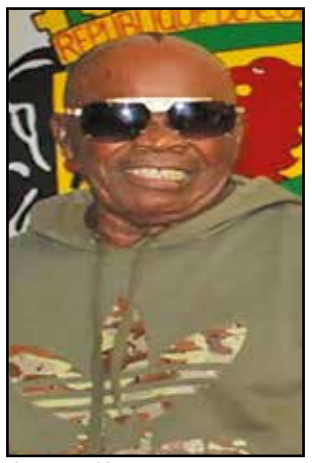

Jacques Koyo

Pour rendre un hommage à la dimension de sa renommée à l'artiste-musicien Chairman Jacques Koyo, le père de la danse Engonza, retrouvé mort à son domicile le mardi 21 septembre dernier, et dont le corps en début de décomposition a été porté en terre le même jour au cimentière du centre-ville de Brazzaville, l'Union des musiciens congolais (UMC), sous la férule de son président, Magloire Bonguili, alias Pape God, a tenu une réunion de crise le 23 septembre dernier, à son siège. Y ont pris part les membres du Bureau exécutif national, du bureau départemental de Brazzaville, ainsi que les leaders de la musique congolaise, les représentants de l'UMC diaspora et les chroniqueurs de musique.

Un seul point figurait à l'ordre du jour: l'organisation des obsèques de l'artiste- musicien Chairman Jacques Koyo.

A l'issue de cette rencontre, il a été convenu de rendre un hommage mérité à cette icône de la musique congolaise et africaine.

Les participants ont aussi décidé de:

-l'organisation d'une veillée artistique à partir du jeudi 23 septembre 2021 et ce, jusqu'à la construction de la pierre tombale.

Ladite veillée se tient à la rue Champ de Tir à Mikalou, aux abords du cimetière de la Tsiémé, non loin du Commissariat de police Kibeliba, tous les jours de 13h30 à 17h00. Un registre des condoléances est ouvert et un cahier de cotisations mis à la disposition du public ;

-la production d'une chanson hommage dans les studios Promiuz, au Plateau des 15 ans, dont les travaux étaient censés prendre pris fin le dimanche 26 septembre 2021;

-un hommage officiel au Palais des congrès et de la consécration de la pierre tombale du défunt.

V.C.Y.

BRALICO

BRALICO SA, Brasserie et Limonaderie du Congo dont le siège social est sis à la base industrielle, non-loin de l'ancienne foire de Pointe noire, est une filiale du Groupe CASTEL présent dans 27 pays d'Afrique avec plus de 80 Brasseries.

Nous recherchons un Administrateur Réseau & Système pour notre filiale congolaise.

Intitulé du Poste:	**Administrateur Réseau & Système**
Département:	DAF
Service	Informatique
No. du Poste:	1
Supérieur Hiérarchique:	Responsable de Service Informatique
Nombre des Personnes sous sa direction:	
Lieu:	Pointe-Noire

Objectif du Poste:	Administrer le réseau (Equipements & Vlan) et gérer le parc informatique sur l'ensemble des sites, parc composé d'environ 200 PC et 30 serveurs physiques et virtuels.

Description Détaillée du Poste

Responsabilités Principales:	•Assurer la maintenance du Système Informatique (Réseau et serveurs, sur le plan logique et physique). •Assurer la stabilité du réseau et système sous la responsabilité du responsable administration réseau et système. •Prendre en compte les exigences des utilisateurs en termes de performances du réseau (puissance, rapidité, stabilité) •Mettre en place les interconnexions entre les différents sites de l'entreprise pour en assurer l'accès aux ressources partagées de l'Entreprise selon les normes de sécurité du Groupe. •Installer les logiciels de monitoring et de supervision du réseau, et procède au diagnostic afin de prévenir et réparer les pannes et les dysfonctionnements des réseaux, en intervenant lui-même dans les réparations, si possible. •Participer à la mise en place du réseau et de nouvelles ressources (serveurs, rôles) conformément aux normes du Groupe. •Participer à la mise en place du réseau et de nouvelles ressources (serveurs, rôles) conformément aux normes du Groupe. •Assurer la bonne gestion des droits d'accès, pour les machines d'une part, et pour les utilisateurs d'autre part, dans le respect des règles de sécurité de l'entreprise. •Assurer la reprise en cas de sinistre notamment en veillant sur le bon déroulement des sauvegardes et le suivi des sauvegardes. •Assurer la mise en place d'un PCA et PRA de qualité ainsi que les tests de bons fonctionnements des plans. •Apporter un support aux équipes supports pour des pannes de réseaux ou des problèmes d'accès aux ressources. •Mettre en place des tableaux de bord de suivi des performances et de qualité du réseau (pannes, flux, disponibilité des ressources, sécurité, etc.)

Conditions Requises Minimales

Qualification Souhaitée	Diplôme	Spécialité
1	BAC+4/5	Informatique de Gestion ou Equivalent

Compétences Fonctionnelles
Administration Réseau & Système Windows & Linux
-Détection d'anomalies nécessitant une bonne compréhension des faits
Equipements Réseau Cisco, etc.…
Matériel informatique (Firewall, PC, Imprimantes, etc…)

Aptitudes
Intégrité, Discrétion, Disponibilité et Réactivité

Experience Professionnelle	
Années	4 à 5 ans experience en gestion de réseau et système informatique
Secteur/ Domaine	Informatique

Lieu du poste : Pointe-Noire

Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un CV et une lettre de motivation, uniquement par voie électronique, à l'adresse suivante : bral.recrutement@castel-afrique.com en indiquant en objet : «Réponse offre **«Administrateur Réseau & Système».**

Date limite de réception des dossiers : 15 novembre 2021 à 16H00

BCI
GRANDIR. ENSEMBLE.

LA BCI DÉVOILE SA NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Au terme de deux années d'intégration au groupe BCP, la Banque Commerciale Internationale (BCI) dévoile sa nouvelle identité visuelle et accélère son processus de transformation.

Nouvelle Identité Visuelle
La BCI est fière de présenter sa nouvelle identité dans la continuité de son arrimage depuis 2 ans au Groupe BCP. Celle-ci se positionne en tant qu'acteur majeur du marché congolais pour servir tant sa clientèle Particuliers que celle Entreprises. La BCI poursuit sa conquête du marché congolais, affirmant son soutien de l'économie nationale à travers son appui aux entreprises et aux institutions.
Cette nouvelle identité visuelle s'inscrit dans le cadre de l'arrimage stratégique au Groupe BCP.

La nouvelle identité adoptée par la BCI s'articule autour du cheval, réputé pour son élégance, sa noblesse, son courage et sa résistance. Celui-ci renvoie l'image d'une banque forte et en mouvement, qui sait s'adapter aux perpétuelles évolutions de son environnement. Emblème historique du groupe BCP, le cheval est mis en perspective dans un cercle orange qui évoque l'univers du digital, dans lequel le Groupe et à travers lui la BCI se sont résolument engagés. Cette circularité renvoie également au globe terrestre, symbole de l'ouverture du Groupe sur l'international, qui se trouve confortée par sa présence dans 32 pays dont 18 en Afrique.

Le nouveau logo s'accompagne d'une nouvelle signature, « Grandir. Ensemble », qui vient mettre en exergue les valeurs humaines du groupe BCP adoptées par la BCI : la Proximité, la Citoyenneté, l'Innovation et la Performance. Elles traduisent l'engagement auprès des collaborateurs, des clients, des institutions et des partenaires dans l'ensemble des pays de présence, sur la base d'une relation durable.

Cette identité visuelle reflète ces notions et permet au Groupe de réaffirmer la force et la richesse de ses produits. Il s'agit donc d'une évolution positive des acquis historiques de la BCI, conjuguée à ses capacités d'adaptation aux nouvelles exigences du marché. Elle permet à la BCI de devenir une banque plus compétitive sur le marché congolais en proposant à sa clientèle des produits innovants et plus attractifs.

Transformation stratégique de la BCI

Suite à son intégration réussie au Groupe BCP, la BCI a entamé en 2020 sa transformation et continue dans sa lancée de proposer des produits innovants et ambitieux, tant ceux de banque classique que ceux de la banque digitalisée, à l'ensemble des acteurs du marché Congolais, notamment :

- Une gamme compétitive de crédits aux particuliers en termes de consommation, d'équipement, d'investissements dénommés, en langues congolaises, ESSENGO, BOMENGO, BOBOTO et SOUNGA NGAÏ;
- De nouveaux produits digitaux pour la clientèle Corporate, notamment le portail digital Banking et cash management BCINET ainsi que la solution BCI Scan, dédiée au scanning et au traitement à distance des remises de chèque;
- Une nouvelle ergonomie des canaux de communication digitale (site institutionnel, réseaux sociaux) qui a amélioré aussi bien la perception clientèle que l'écoute client;
- Une refonte totale des imprimés de banque, cartes bancaires, cartes membres forfaits, supportsde vente et de communication produits, adoptant tous la nouvelle identité visuelle de la banque;
- La mise en place progressive d'une démarche de satisfaction clientèle axée sur la qualité de

Élément majeur de sa transformation, la nouvelle identité visuelle de la BCI, déclinée dans les différents supports de vente et de promotion produits, se poursuit avec la définition de nouveaux parcours clients optimisés et une projection de la qualité de services aux standards Groupe. L'objectif est d'offrir à sa clientèle une meilleure expérience empruntant aux bonnes pratiques de BCP. Le dévoilement des enseignes de l'agence pilote OUENZE s'inscrit dans cette démarche d'innovation et marque le point de départ de la rénovation et de l'extension du réseau BCI.

BCINET CARTES GIMAC/VISA GAB

BCICONGO.COM

ATHLETISME

CCAS contre Word Athletics?

Les milieux de l'athlétisme congolais sont suspendus au verdict de la CCAS (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport congolais) concernant les affaires José Cyr Ebina contre deux membres du bureau exécutif de la FCA (Fédération congolaise d'athlétisme). Mais on dit que la World Atletics (Fédération internationale d'athlétisme) n'est pas obligée de suivre le tribunal arbitral du sport congolais.

Le feuilleton qui défraye la chronique dans le monde de l'athlétisme est celui dans lequel José Cyr Ebina et deux autres membres du bureau exécutif de la FCA, Ange Thomas Ndandou, premier vice-président, et Alain Wilfrid Mamboukou, secrétaire général, sont les principaux acteurs. Le premier, contestant la décision «l'excluant des activités de la Fédération», prise en assemblée générale extraordinaire ayant suivi le conseil fédéral inaugural le 17 août dernier, a traduit pour la deuxième fois les deux autres devant la CCAS.

Les audiences de la CCAS prévues le jeudi 23 septembre ont été renvoyées à samedi 25 septembre 2021 pour *«conclusions et plaidoiries éventuelles»*. Mais celles-ci ont été à nouveau reportées au jeudi 30 septembre prochain, à la demande de la partie défenderesse au motif que la partie demanderesse a introduit une nouvelle pièce au dossier, et qu'elle devait d'abord en prendre connaissance avant d'éventuelles plaidoiries.

WORLD ATHLETICS

M. Alain Wilfrid Mamboukou
Secrétaire Général
Fédération Congolaise d'Athlétisme
Complexe Sportif Alphonse Massamba Debat
Brazzaville
République du Congo

Monaco, le 3 septembre 2021

Monsieur le Secrétaire Général,

Par la présente, nous accusons bonne réception de votre courrier et documents rattaché à l'Assemblée Générale Extraordinaire portant sur la décision d'exclusion de Mr José Cyr Ebina de la fédération congolaise d'athlétisme par l'assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 17 août 2021.

Nous avons pris note de la sanction à l'encontre de votre président et de son exclusion de la FCA, décision votée en majorité des voix des membres de l'Assemblée Générale conformément aux statuts et règlements de la FCA.

De même, nous vous prions de nous informer de la période à laquelle le 1er vice-président, Mr. Ange Thomas Sidney Ndandou assumera la suppléance à la présidence de la Fédération et le délai de la convocation d'une Assemblée Générale Elective pour élire un nouveau Président.

Cordiales salutations,

J. Isram
Senior Manager
Département des Relations avec les Membres et du Développement

La nouvelle pièce serait un justificatif des dépenses effectuées par José Cyr Ebina quand les autres membres le considéraient encore comme président de l'instance dirigeante de l'athlétisme congolais. Parce que ses contempteurs l'accusent de *«détournement du Fonds DOA»* abondé par la Fédération internationale.

On attend les plaidoiries. Mais d'ores et déjà, la World Atletic (Fédération internationale d'athlétisme) semble avoir acté la décision prise en assemblée générale *«d'exclure»* José Cyr Ebina de la FCA. Dans une correspondance datée du 3 septembre dernier et adressée au secrétaire général de la FCA, l'instance mondiale d'athlétisme dit avoir accusé *«bonne réception»* du courrier et des documents relatifs à l'Assemblée générale extraordinaire portant décision *«d'exclusion de M. José Cyr Ebina»* et *«pris note de la sanction à l'encontre de votre président et de son exclusion de la FCA, décision votée en majorité des voix des membres de l'Assemblée générale conformément aux statuts et règlement de la FCA»*. Une copie de cette lettre a été transmise au Comité national olympique et sportif congolais par le secrétaire général de la FCA.

La Fédération internationale reviendra-t-elle sur sa décision si la CCAS lave la partie demanderesse de tout soupçon? D'aucuns affirment qu'en raison du «dossier en béton» reçu de la FCA, l'instance internationale de la discipline promet plutôt *«d'ouvrir une enquête internationale sur le financement de DOA, ce qu'il venait de faire pour le Botswana»*. Que se passerait-il alors si les faits exposés sont avérés? Affaire à suivre…

Jean ZENGABIO

DISPARITION

Casimir Molongo, l'entraîneur de légende…

La famille sportive congolaise n'est pas épargnée par le sort funeste. En effet, vendredi 24 septembre 2021 dernier s'est éteint à Brazzaville, l'ancien sélectionneur national des Diables-Rouges dames de handball, Casimir Molongo. Il est l'un des meilleurs techniciens que le handball congolais ait jamais eu en ses cinquante-six ans d'existence.

La nouvelle de la mort de Casimir Molongo a plongé les milieux du handball dans la consternation. C'est un entraîneur ayant marqué son temps qui disparaît. Passionné entraîneur, des hommes comme lui sont rares. ''Mon cher'', comme on l'appelait familièrement, était un enragé du handball et un phénomène dans l'entraînement et la formation.

Enseignant d'EPS, il a commencé sa carrière comme joueur à l'époque où ce sport se pratiquait sur le goudron de l'annexe du Stade de la Révolution, de Chaminade et du Centre sportif et universitaire de Makélékélé, à Brazzaville. Puis il s'est résolu, faute d'avoir été une star, à servir son équipe comme entraîneur. D'abord à l'Etoile du Congo, le club qui l'a fait connaître, en prenant en charge la section féminine.

Légendaire à souhait, la carrière du coach congolais inspire le respect. Les ''Vert et jaune'' lui doivent leurs meilleures performances au plan national et africain : plusieurs titres communaux et nationaux, puis deux (1985 et 1986) de leurs quatre titres continentaux.

Casimir Molongo

Le mythe Molongo naît avec l'équipe nationale qui, sous sa férule, fait des ravages. Et des plus colossaux. En dominant l'Afrique : 4 sacres continentaux (1979, 1981, 1983 et 1985). Il a conduit aussi les Diables-Rouges dames aux Jeux Olympiques de Moscou, en 1980, à l'issue du Tournoi tricontinental de Brazzaville (15-21 mars 1980). Sans oublier les titres sous-régionaux.

Organisateur et meneur d'hommes, Casimir Molongo s'est dépensé sans compter. Les autres le lui rendaient parfois mal. Dans ce monde où les pionniers récoltent souvent l'ingratitude, on les oublie très facilement pour s'attacher à des nouveaux techniciens.

On ne croyait pas Molongo capable d'aller voir ailleurs. Ce sera pourtant chose faite. D'abord en claquant la porte de l'Etoile du Congo, il a mis sur pied, le 29 septembre 1992, l'ASEL (Association sportive Elfe Lumière) en compagnie de quelques dissidents d'Etoile du Congo. Lorsqu'en 2014, Blaise Mandzimba, lassé par les contradictions au sein d'ASEL cette fois, crée Ekiembongo, un nouveau club féminin, il fait appel à Casimir Molongo. ''Mon cher'' a prêté aussi ses services à Abo-Sport, avant d'être au chevet de l'AS Otohô.

Casimir Molongo ne dissimulait ni ses soucis, ni son amertume devant certaines pratiques. Mais, il était toujours habité par le feu du handball qu'il a servi à différents niveaux de responsabilité. Seuls son cyclomoteur de naguère, puis sa voiture ces dernières années, peuvent parler de lui: combien de kilomètres a-t-il avalés au service du handball pour passer d'un stade à un autre ?

Les férus du handball n'ont pas oublié. Ils n'oublient pas. ''Mon cher'' peut partir en paix; ses amis sportifs perpétueront sa mémoire, celle du battant, du grand formateur qu'il fut.

A noter que Casimir Molongo fut aussi international d'athlétisme, et représenta dignement le Congo aux Premiers Jeux d'Afrique centrale en 1976, à Libreville (Gabon). Avec au cou, une médaille d'argent au lancer du disque et une autre de bronze au lancer du poids.

Adieu, cher ''Mon cher'', et repose en paix !

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

BASKET-BALL

Le Nigeria sur le toit de l'Afrique

La 27e édition du championnat d'Afrique des nations de basket-ball féminin, organisée à Yaoundé au Cameroun, a été remporté dimanche 26 septembre 2021 par le Nigeria. Les D'Tigress ont battu le Mali en finale par 70-59. Le pays hôte a décroché la médaille de bronze aux dépens du Sénégal en s'imposant sur le fil (53-49).

En rappel, la Tunisie a conservé le 5 septembre dernier son titre de champion d'Afrique masculin à Kigali en battant la Côte d'Ivoire en finale (78-75).

JEAN-MICHEL MBONO ''SORCIER'' REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

****L'expérience a montré à suffisance, et ce dans tous les domaines, qu'il n'y a aucun résultat probant à espérer quand on est placé en position d'assistanat. Que faut-il faire pour que les subventions de l'Etat allouées à certains clubs règlent de façon fondamentale les problèmes de financement?***

****J.-M. Mbono:** Nous pensons qu'il est grand temps que nos équipes se constituent en groupements d'intérêt économiques, qu'elles créent de la valeur ajoutée à l'image de certains grands clubs, ailleurs dans le monde. A titre d'exemple, l'Olympique lyonnais dispose d'un parc de taxis estimé à 100 véhicules.

Pourquoi ne verrait-on pas certains de nos clubs s'acheter des taxis-bus pour le transport inter urbain?

Pourquoi ne pas ouvrir des restaurants, des magasins de sports pour commercialiser à la fois les équipements sportifs et des gadgets aux couleurs du club?

Pourquoi ne pas organiser des clubs de supporters afin qu'ils s'acquittent de cotisations leur permettant d'avoir accès aux différents services proposés par le club?

Pourquoi ne pas disposer d'un ''PUB'' avec écran géant où viennent boire les supporters du club?

C'est autant de pistes vers l'autonomisation de nos clubs. Car, au finish, l'Etat ne répondra pas toujours présent.

****D'après vous, qu'est-ce qui fonde la puissance d'une équipe?***

****J.-M. Mbono:** La force d'une équipe, c'est tout un ensemble. C'est d'abord des dirigeants qui sont dévoués pour cette équipe; c'est le sponsor qui ne lésine pas sur les moyens; c'est aussi un encadrement technique qui recherche la perfection tout le temps. Quand tout le monde évolue bien dans son registre, ça peut donner de bonnes choses

****Que pensez-vous de l'exode aveugle des jeunes footballeurs africains?***

****J.-M. Mbono:** Il faut arriver à défendre les droits des jeunes footballeurs africains en Europe, qui débarquent souvent mal conseillés et se retrouvent parfois sans possibilité d'exercer leur métier. Des centaines de jeunes venus d'Afrique pour jouer en Europe mais rapidement abandonnés à un triste sort, sans papier, sans argent.

Depuis 2001, un règlement de la FIFA interdit les transferts de jeunes extra-communautaires mineurs dans des clubs de l'Union européenne, pour circonscrire ce phénomène. En France, les centres de formation des clubs professionnels sont fréquemment contrôlés. La Fédération ne délivre pas de licence à un jeune étranger âgé de 17 ans. La Ligue ne peut donc pas valider son contrat. Il ne peut donc pas jouer. Souvent, ils continuent à s'accrocher à leur rêve de foot. Ils se mettent à jouer pour des clubs amateurs, qui leur paient la carte orange, espérant être remarqués.

Ce qui est dangereux, ce sont les agents qui prennent de l'argent aux familles, avec la promesse de placer leurs fils dans des clubs plus ou moins huppés à l'étranger.

(A suivre)

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Pascal Azad DOKO, Jean OKOUMA et la famille ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, neveu, petit-fils, Rock Ghislain OBONDO, enseignant, survenu le 17 septembre 2021, à l'Hôpital de référence de Talangaï.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, sis n°22, rue Mignon Ngala Okoyo, à l'Académie militaire (Référence: arrêt Général Nianga Mbouala).

Dieu a donné, Dieu a repris.

Inspirés
tous les jours
par nos
héros
AFRICA
First Assist
Pour vous, Partout
SAHAM Assistance devient Africa First Assist
L'expertise et le savoir-faire de Africa First Assist
sont au service de tous les héros du quotidien.
www.africafirstassist.com